Mouvement partiel des secrétaires généraux de wilaya

Page 3

ANSEJ

Levée du gel sur plusieurs activités

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6196 - DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

POUR EXIGER UNE SESSION DE RATTRAPAGE DU DEMS

Sit-in demain des résidents recalés

Page 2

Il déposerait sa démission aujourd'hui

CLAP DE FIN POUR SAÏD BOUHADJA ?

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Saïd Bouhadja, est au cœur d'une contestation de ses pairs qui se plaignent de sa gestion des affaires de l'hémicycle. Jamais un président de cette institution n'a été aussi contesté, pour sa gestion, dans l'histoire de l'Algérie. Le sort de Saïd Bouhadja sera scellé aujourd'hui à l'issue de la réunion des groupes parlementaires de tous les partis siégeant à l'hémicycle, avons-nous appris de sources sûres.

Page 3



DR



VULGARISATION DES VALEURS DE PAIX ET DE TOLÉRANCE

KAOUANE SOULIGNE LE RÔLE DE L'INFORMATION DE PROXIMITÉ

Page 5

LA QUESTION

DE HENRI ALLEG



L'ANTI-TORTURE DE LA COLONISATION

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

55e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU PARTI

Le FFS a marché à Tizi Ouzou

Le FFS a organisé hier matin une marche à Tizi-Ouzou qui a réuni des centaines de participants. Toute la direction du parti avec à sa tête le président de l'Instance présidentielle Ali Laskri, et le premier secrétaire du parti Mohamed Hadj Djilani, ont participé à cette action qui entre dans le cadre du 55e anniversaire de la création du parti par feu Hocine Ait Ahmed et que le parti a célébré dans la même ville. La journée a été entamée par le dépôt de gerbes de fleurs sur la stèle à la mémoire des militants du parti tués en 1963 au cimetière de Medouha de Tizi-Ouzou. Puis une marche a été improvisée jusqu'à la placette de l'ancienne mairie où un meeting a été organisé. Ali Laskri, membre de l'Instance présidentielle, a saisi cette occasion pour envoyer des messages à ses détracteurs au sein même de son parti en avertissant que personne «ne pourra dévier» le FFS de sa ligne «inviolable», en soutenant que le parti «sera remis» aux militants et à la base. Auparavant, le premier secrétaire du parti, Mohamed Hadj Djilani, a dénoncé le pouvoir qui «refuse toute forme de dialogue et de solution» qui intéresse le peuple : «Les simulacres de dialogues ou de négociations sur les questions nationales regroupent toujours les mêmes acteurs, à savoir le pouvoir et ceux qui lui font allégeance», dit-il dans un discours prononcé à l'occasion. Selon ce dernier, les droits politiques, économiques, sociaux et culturels au cœur des revendications des citoyens «sont ignorés, voire spoliés. Le discours officiel triomphant et les normes proclamées sont loin de refléter une réalité amère vécue quotidiennement par les Algériens», dit-il encore. Pour le premier responsable du parti, le pouvoir, de par sa politique libérale, «consacre la régression, l'injustice et le non-droit». L'absence de gouvernance et les choix désastreux «ont poussé des pans entiers dans le désarroi» a-t-il ajouté, indiquant par ailleurs que «le désaveu quotidien des populations quant au pouvoir et ses démembrements est exprimé par des manifestations et des révoltes réprimées». S'exprimant au sujet du 55e anniversaire du FFS, Mohamed Hadj Djilani a estimé que «cette commémoration est placée sous le signe de l'espoir ; le FFS est l'espoir du changement». L'anniversaire de la fondation du parti «est une occasion pour nous de rendre un hommage incommensurable à notre président, feu Hocine Aît Ahmed» , a-t-il ajouté. Dans le cadre du 55e anniversaire de la création du FFS, les sections de Beni Yenni et de Timizart ont organisé des activités en hommage aux anciens de 1963. La section de Makouda a offert une collation dans le même cadre.

L'activité a vu la présence du chef de cabinet de l'Instance présidentielle, Hakim Belahcel. Enfin, le parti a décidé de traduire la députée d'Alger Salima Ghezali en conseil de discipline pour sa tribune parue dans un média, demandant l'intervention de l'ANP. C'est le deuxième député à être entendu par la commission de médiation du parti après Chafai Bouaiche, député de Bejaia, pour avoir enfreint le règlement intérieur du parti après un post sur facebook où il s'est moqué des dirigeants du parti.

Hocine Adryen

POUR EXIGER UNE SESSION DE RATTRAPAGE DU DEMS

LE SIT-IN DES RÉSIDENTS RECALÉS DEMAIN

Les 812 médecins résidents recalés de l'examen du diplôme d'études médicales spécialisées (DEMS) session juillet 2018 ont annoncé l'organisation d'un sit-in demain devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ils réclament le droit à une session de rattrapage pour l'année 2018.



Les médecins résidents renouent avec la protestation, après que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a refusé d'organiser une session de rattrapage pour les recalés des examens du DEMS lors de la session de juillet dernier, qui s'est tenue moins de deux semaines après le gel d'une grève nationale de huit mois.

Ces candidats recalés lancent un appel à l'ensemble des médecins résidents, toutes spécialités confondues, de participer massivement au sit-in, qui se tiendra à 10 h devant le siège du ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra) se joint à l'appel des candidats recalés à travers un communiqué dans lequel il a exprimé son étonnement suite à la décision du ministère de l'Enseignement supérieur de ne pas organiser de session de rattrapage pour les candidats en question.

Outre cette décision, les candidats ajournés, souligne le communiqué, n'ont pas le droit également de s'inscrire pour l'année universitaire 2018-2019 et devront par conséquent « quitter les services avec cessation de payement «. Ces candidats, ajoute le communiqué, devront se présenter en tant que candidats libres au prochain examen de DEMS, de la promotion 2019, qui est prévu dans six mois. Le collectif tient aussi à prendre l'opinion publique comme témoin pour ce qu'il qualifie de « déclarations contradictoires « de la tutelle, qui, selon lui, évoque d'une part la nécessité absolue d'une couverture médicale des zones dites enclavées des Hauts Plateaux et du Grand Sud, «ce que nous partageons entièrement mais pas dans le cadre du service civil», précise le Camra.

Et d'autre part, les prive de plus de 800 nouveaux médecins spécialistes. Le collectif réclame, par aileurs, la réintégration de l'ensemble des résidents exclus de leurs services, le remboursement des ponctions et gels « anarchiques « des salaires au cours de leur grève de huit mois. Prenant le soin de ne pas mettre en avant la plateforme de revendications, le Camra réaffirme néanmoins son souhait de poursuivre des négociations concernant les autres points soulevés par les médecins résidents. « Le collectif réitère son engagement et son ouverture à un dialogue serein et responsable», est-il noté dans leur texte.

Lynda Louifi

TAHAR HADJAR :

«Vers l'octroi des bourses sans tenir compte la situation des parents»

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a annoncé hier à Alger, que son département envisage, dans un proche avenir, d'octroyer des bourses aux étudiants sans tenir compte de la situation matérielle et financière de leurs parents.

«Nous envisageons de supprimer l'extrait de rôle délivré par les services des impôts ainsi que le relevé des émoluments des parents dans les dossiers de bourse des étudiants de manière à octroyer à chaque étudiant une bourse, indépendamment de la situation matérielle et financière de ses parents», a indiqué M. Hadjar à l'occasion d'une réunion avec des associations estudiantines agréées.

«La bourse est destinée aux étudiants et non aux parents d'où notre intention de supprimer à l'avenir l'extrait de rôle dans le dossier de bourse», a expliqué le ministre à l'ouverture de cette rencontre qui intervient à l'occasion de la rentrée universitaire 2018-2019. S'exprimant sur cette réunion qu'il a qualifiée d'»ordinaire et de régulière», il a indiqué que son département a pour habitude de tenir ce genre de rencontre avec ses partenaires sociaux, précisant que celle d'aujourd'hui a été réservée aux associations estudiantines agréées en attendant de tenir des réunions similaires avec les enseignants, puis les travailleurs du secteur.

«Ce genre de réunion nous permet d'établir un bilan d'évaluation de la rentrée universitaire tant au niveau pédagogique et inscriptions que des œuvres sociales dans le but de relever des carences ou les dysfonctionnements à corriger», a-t-il dit, précisant que «c'est aussi l'occasion d'écouter les doléances et les remarques des représentants des étudiants et d'évoquer les programmes pédagogiques tracés pour l'année prochaine». S'exprimant sur les inscriptions des nouveaux bacheliers, il a fait observer que le niveau des moyennes obtenues à l'examen du bac est assez élevé cette année, ce qui explique l'amélioration du choix pour plusieurs étudiants.

Sur un autre registre, M. Hadjar a rappelé aux associations estudiantines que l'année 2019 est une «année spéciale compte tenu des échéances» qui attendent le pays, leur demandant de faire montre de «plus de conscience et de lucidité en matière d'encadrement de la vie estudiantine».

«C'est une échéance importante d'où votre responsabilité en tant que citoyens et en tant qu'élite du pays afin de préparer l'atmosphère pour que cette échéance se déroule dans le calme, la sérénité et dans un esprit de responsabilité», a ajouté le ministre lors de cette réunion qui s'est poursuivie à huis clos avec 8 associations estudiantines.

M. D.

IL DÉPOSERAIT SA DÉMISSION AUJOURD'HUI

Clap de fin pour Saïd Bouhadja ?

Le président de l'Assemblée nationale, Saïd Bouhadja, est au cœur d'une contestation de ses pairs qui se plaignent de sa gestion des affaires de l'hémicycle. Jamais un président de cette institution n'a été aussi contesté, pour sa gestion, dans l'histoire de l'Algérie.



Le sort du président de l'Assemblée nationale populaire, Saïd Bouhadja, sera scellé aujourd'hui à l'issue de la réunion des groupes parlementaires de tous les partis siégeant à l'hémicycle, avons-nous appris de sources sûres.

En effet, Bouhadja profitera de cette réunion pour annoncer officiellement sa démission. Dix-sept mois après sa désignation à la tête de l'Assemblée nationale annoncée par le SG du FLN Djamel Ould Abbès lors d'une réunion du FLN à l'hôtel militaire de Beni Messous, Bouhadja va quitter la chambre basse sans avoir défendu son bilan, jugé catastrophique par sa propre formation, vent debout contre lui depuis quelques mois. En effet, plus de 300 députés sur un total de 462 issus du FLN, du RND, du MPA et de TAJ ont demandé son départ de la présidence de l'Assemblée nationale. Ils menacent de débrayer et ont décidé de ne plus participer aux séances présidées par Bouhadja jusqu'à ce qu'il change de comportement. La plénière qui portait sur l'adoption des procès-verbaux des séances précédentes, la délibération sur les projets de loi et les communications a été, ainsi, reportée sine die.

Très remontés contre le président de l'APN, les élus lui reprochent une «gestion patrimoniale des affaires de l'Assemblée nationale». Selon un élu, «la gouvernance du président est chaotique. Il pratique une gestion personnelle de toutes les affaires et il y a un déficit d'information et de communication».

A l'en croire les décisions «sont prises sans concertation ; elles ne sont ni expliquées ni argumentées». Même son de cloche chez cet autre député qui affirme qu'il n'a jamais vu un aussi piètre président de l'Assemblée nationale que Bouhadja.

«Cela fait plus de 10 ans que je suis député, et je n'ai jamais vu un président de l'Assemblée aussi piètre. Un président qui n'arrive pas à cadrer les débats. Avec lui, c'est la catastrophe», a-t-il dit. Avant de prendre sa décision, le président de l'APN a demandé l'arbitrage du président de la République Abdelaziz Bouteflika. Cet arbitrage est venu du secrétaire général de la présidence qui lui aurait conseillé de suivre la procédure normale en déposant démission, qui sera signée par le chef de l'Etat.

Qui occupera le perchoir ? Si le nom du nouveau président de l'Assemblée nationale sera connu dans les jours à venir, aucun nom faisant consensus n'est pour l'instant cité. Mais d'ores et déjà, on chuchote trois noms du parti FLN qui seraient proposés pour être élus par un vote démocratique des députés de tous bords dans l'hémicycle.

Le poste de président de l'APN fait de celui-ci le troisième homme du pouvoir après le président de la République et le président du Sénat. Sa mission est organisée de telle façon qu'il est tenu d'ouvrir le débat parlementaire et de gérer le bon déroulement. Il revient au président d'ouvrir, de lever ou de suspendre la séance, de déterminer l'ordre des orateurs et de leur donner la parole, de veiller à la discipline dans l'hémicycle…

Il peut alors se faire remplacer par l'un de ses six vice-présidents. Parmi ses prérogatives, il préside également chaque semaine la conférence des présidents (composée des responsables de chacun des groupes politiques) chargée d'élaborer le calendrier de la session parlementaire. Le président est aussi celui qui reçoit les dépôts de toutes les initiatives (projets, propositions de loi, de résolution, motions…) et les adresses, pour examen, à la commission compétente.

Il dispose d'autres prérogatives, parfois garanties par la Constitution : il doit ainsi être consulté par le Président dans le cas où celui-ci veut exercer des pouvoirs exceptionnels ou s'il souhaite dissoudre l'Assemblée nationale.

Hocine Adryen

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE WILAYA

Le Président Bouteflika procède à un mouvement

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a procédé à un mouvement des secrétaires généraux de wilayas, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République. Le mouvement des secrétaires généraux de wilayas intervient suite au mouvement partiel effectué dans le corps des walis, précise le communiqué. A ce titre, sont nommés en qualité de secrétaires généraux de wilayas, Messieurs :

1. Dabou Slimane, secrétaire général de la wilaya de Béjaïa,
2. Kerbouche Kamel Eddine, secrétaire général de la wilaya de Blida,
3. Benkheznadji Rachid, secrétaire général de la wilaya de Tamanrasset,
4. Aroua Aïssa, secrétaire général de la wilaya de Tlemcen,
5. Ouraou Badr Eddine, secrétaire général de la wilaya de Tiaret,
6. Zaoui Mohamed Abdou, secrétaire général de la wilaya de Saïda,
7. Belhazadji El Ghali Abdelkader, secrétaire général de la wilaya d'Annaba,
8. Akhrouf Saïd, secrétaire général de la wilaya de Constantine,
9. Bouhait Lamri, secrétaire général de la wilaya de Mostaganem,
10. Bettioui Abdelkrim, secrétaire général de la wilaya de M'sila,
11. Moulay Abdelouahab, secrétaire général de la wilaya d'El Bayadh,
12. Douifi Foudil, secrétaire général de la wilaya d'Illizi,
13. Benflis Mahfoud, secrétaire général de la wilaya d'El Tarf,
14. Medebbeb Idir, secrétaire général de la wilaya d'El Oued,
15. Bougara Rachid, secrétaire général de la wilaya de Khenchela,
16. Merine Maâmar, secrétaire général de la wilaya d'Aïn Témouchent,
17. Bourich Aboubakeur, secrétaire général de la wilaya de Relizane.

M. D.



PROJET DE LOI DE FINANCES 2019

Hanoune : «Les modifications sont insuffisantes»

LES MODIFICATIONS introduites dans le projet de loi de finances 2019 (PLF), adopté mercredi dernier par le Conseil des ministres, semblent insuffisantes aux yeux de la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune.

A ce titre, la patronne du PT a indiqué avant-hier que « même s'il ne prévoit pas de nouvelles taxes, ni de nouveaux impôts, les modifications apportées au PLF 2019 demeurent insuffisantes «.

Lors de l'ouverture des travaux de la coordination nationale de l'Organisation des jeunes pour la révolution (OJR) relevant de son parti, Mme Hanoune a indiqué que « le projet de loi de finances 2019 adopté récemment par le Conseil des ministres ne prévoit ni de nouveaux impôts ou taxes ni une importante baisse des budgets «.

Elle a estimé que « les modifications qui ont été opérées ne sont pas suffisantes, car à son sens elles ne rétablissent pas les instruments des grands équilibres «.

Outre des propositions relatives à la fiscalité ordinaire, la SG du PT a fait savoir que sa formation politique veillait à conforter les mesures positives contenues dans le texte du projet en question, une fois qu'elle en fera une lecture en profondeur. Le PT envisage de présenter des propositions d'amendements, qui seront soumises à la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale), notamment « une révision à la hausse du budget de fonctionnement «.

Par ailleurs, Mme Hanoune a réitéré son appel en vue d'accélérer l'élection d'une assemblée nationale constituante qui, selon elle, est la seule issue démocratique à la crise que vit le pays dans divers domaines. Elle souligne le fait qu'»elle permettra au peuple de pouvoir exercer sa pleine souveraineté en choisissant la nature du système qu'il veut instaurer «. Le système actuel, considère-t-elle, constitue une menace qu'il faudrait démanteler afin de pouvoir instaurer de véritables élections démocratiques.

A propos des problèmes des communes, notamment celles ayant souffert des inondations et du choléra, Hanoune les a imputés directement à la politique d'austérité appliquée en 2015 et qui a eu des conséquences désastreuses. La SG du PT a dit : « Nous insistons sur le fait que les luttes socioéconomiques et politiques ne s'arrêteront que si l'injustice cesse et qu'une véritable démocratie est consacrée «.

Elle a évoqué, dans ce sens, la migration clandestine, aussi bien des Algériens vers l'Europe que des Africains vers l'Algérie, appelant les autorités publiques à traiter ce problème sur les plans politique et social, loin de tout traitement policier.

Aziza Mehdid

ANSEJ

Levée du gel sur plusieurs activités

Les jeunes porteurs de projets peuvent désormais créer leurs microentreprises dans des activités auparavant touchées par le gel. Cela suite à la nouvelle mesure de l'ANSEJ, qui par le biais de sa directrice générale a instruit les agences de wilaya de lever le gel sur des dossiers d'investissements déposés à leur niveau et en fonction des besoins économiques du marché local.



C'est la directrice générale de l'ANSEJ, Samira Djaider, qui a annoncé cette nouvelle mesure, rapportée hier par le quotidien Ennahar. L'ANSEJ décide donc de lever le gel des dossiers d'investissements déposés au niveau des antennes de wilaya. Le but étant d'accorder les financements aux promoteurs désireux d'investir. La mesure concerne des activités qui enregistrent une forte demande, entre autres : Salon de thé, Salon de glace, recyclage de plastique, boulangerie-pâtisserie, laverie, pharmacie, fabrique de biscuits, restaurant, agence de communication et publicité, laboratoire photo.

Ces créneaux font partie des activités qui avaient été gelées en 2016 du fait qu'elles ne créent pas de valeur ajoutée. Cependant, la même responsable a indiqué que cette décision ne concerne pas les projets gelés sur le plan national, notamment le transport de voyageurs qui est, rappelle-t-elle, sujet à interdiction gouvernementale. Les projets dans les secteurs agricole et industriel sont toutefois encouragés par l'Agence, et ce, dans le but d'encourager la création de microentreprises qui va booster la production nationale. «La levée de gel sur certaines activités se fera après étude de la part des commissions d'évaluation installées dans les directions de wilaya, en fonction des besoins de chaque localité en prenant en considération les demandes formulées sur le projet «, a-t-elle précisé.

Cette décision, poursuit-t-elle, « vient pour soutenir et inciter les jeunes à investir, créant ainsi des micro-entreprises dans des activités qui connaissent un manque d'investissement comparativement aux besoins de cette même région «. Cette nouvelle sera sans doute bien accueillie par les jeunes porteurs de projets, principalement ceux ayant déposé leur demande d'investissements dans les secteurs concernés par le gel. Mais l'effacement des dettes reste la revendication phare que ces jeunes promoteurs, bénéficiaires du crédit ANSEJ, réclament. Une hypothèse qui est, pour le moment, écartée par les pouvoirs publics. Outre le niet de la directrice de l'ANSEJ dans ses précédentes sorties médiatiques sur cette question, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a de son côté exprimé son refus catégorique sur cette possibilité. «L'éventualité d'une suppression des dettes des jeunes entrepreneurs, bénéficiaires de prêt dans le cadre du dispositif d'aide à l'emploi des jeunes, est pour le moment totalement exclue «, avait-il déclaré à la fin de juillet.

Lilia Aït Akli

SUR LES HUIT PREMIERS MOIS DE 2018

Net baisse du déficit commercial

LE DÉFICIT commercial de l'Algérie s'est chiffré à 2,05 milliards de dollars sur les huit premiers mois de 2018, contre un déficit de 8,19 milliards de dollars à la même période de 2017, soit une baisse appréciable de près de 75%, selon les chiffres des Douanes. Entre janvier et fin août dernier, les exportations ont augmenté à 28,342 milliards de dollars (mds usd) contre 22,952 mds usd sur la même période de 2017, soit une hausse de 5,39 mds usd (+23,48%), précise le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Cntsid).

Pour les importations, elles ont connu une légère baisse à 30,394 mds usd contre 31,142 mds usd à la même période de l'année écoulée, soit une diminution de 748 millions de dollars (-2,4%), précise le Cntsid. Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 93% contre 74% à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93% du montant global des exportations) en s'établissant à 26,33 mds usd contre 21,72 mds usd, soit une hausse de 4,61 mds usd (+21,23%), grâce à la hausse des cours de pétrole avec un prix moyen du Brent de plus de 71 dollars entre janvier et août 2018 contre une moyenne de 51 dollars à la même période de 2017. Toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à plus de deux (2) mds usd sur les huit premiers mois de 2018 (7,1% des exportations globales), même si elles ont augmenté de 63,13% par rapport à la même période de 2017.

Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec près de 1,62 mds usd contre 879 millions usd (+83,85%), des biens alimentaires avec 250 millions usd contre 245 millions usd (+2,04%), des produits bruts avec 67 millions usd contre 43 millions usd (+55,81%), des biens d'équipements industriels avec 57 millions usd contre 52 millions usd (+9,62%) et des biens de consommation non alimentaires avec 23 millions usd contre 15 millions usd (+53,33%).

LÉGÈRE BAISSE DES IMPORTATIONS DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Pour ce qui est des importations, une baisse significative a été relevée pour les biens énergétiques et lubrifiants (essentiellement les carburants) dont la facture a enregistré une baisse de 45,1% en s'établissant à 730 millions usd sur les huit premiers mois de 2018 contre 1,33 mds usd à la même période de 2017.

Des baisses ont également été enregistrées dans les importations des biens d'équipements agricoles et industriels. Ainsi, la facture d'importation des biens d'équipements agricoles s'est établie à 382 millions usd contre 441 millions usd (-13,4%).

Pour les biens d'équipements industriels, ils ont été importés pour 8,53 mds usd contre 9,6 mds usd (-11,16%). Concernant les produits alimentaires, leur facture d'importation a connu une baisse mais de très faible ampleur.

En effet, les produits alimentaires ont été importés pour un montant de 5,89 mds usd sur les 8 premiers mois de 2018 contre 5,90 mds usd à la même période de 2017, soit une baisse de 0,12%. Par ailleurs, des hausses des importations ont été enregistrées pour les groupes des produits bruts, des biens de consommation non alimentaires et des demi-produits. Pour le groupe des produits bruts, les importations ont grimpé à 1,278 mds usd contre 1,002 mds usd (+27,54%). Concernant les biens de consommation non alimentaires, ils ont été importés pour 6,36 mds usd contre 5,66 mds usd (+12,3%), alors que la facture des demi-produits a coûté 7,218 mds usd contre 7,201 mds usd (+0,24%).

En terme de mode de financement des importations, sur les 30,394 mds usd des biens importés, un montant de 18,3 mds usd a été payé par cash (60,2% de la globalité). Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 10,98 mds usd (36,13%), tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de 1,115 md usd, et aux comptes devises propres des importateurs pour quatre (4) millions usd.

Concernant les partenaires commerciaux, l'Italie s'est classée premier client de l'Algérie pour le sixième mois consécutif depuis mars 2018, alors que durant les deux premiers mois de l'année en cours, l'Espagne avait occupé la tête du podium.

Ainsi, les cinq premiers clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 3,94 mds usd (13,9% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 3,41 mds usd (12,03%), de la France avec 3,6 mds usd (12,67%), des Etats-Unis avec 2,7 mds usd (9,5%) et de la Grande-Bretagne avec 2,07 mds usd (7,3%).

Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 4,87 mds usd (16,01% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 3,08 mds usd (10,14%), de l'Italie avec 2,44 mds usd (8,03%), de l'Espagne avec 2,4 mds usd (7,9%) et de l'Allemagne avec 2,1 mds usd (6,9%).

M. B.

MÉDÉA

Tayeb Zitouni inaugure le musée régional de la Wilaya IV historique

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a inauguré hier le musée régional de la Wilaya IV historique, au pôle urbain de Médéa, en présence du ministre chargé des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.



En déplacement dans la wilaya de Médéa, le ministre des Moudjahidine, accompagné du ministre chargé des Relations avec le Parlement, a procédé hier à l'inauguration du musée régional de la Wilaya IV historique, marquant la célébration du 58e anniversaire de la mort du martyr Hadj Hamdi, dit Arslane, et le 13e anniversaire de la charte pour la paix et la réconciliation nationale.

De nombreux anciens cadres de la Révolution et de la Wilaya IV historique, des moudjahidine et des compagnons d'armes du martyr venus des wilayas limitrophes étaient présents à l'événement, qui a été aussi l'occasion d'une rencontre scientifique sur « l'information pendant la Révolution «, en référence à Hadj Hamdi Arslan, journaliste et poète de la Révolution.

Intervenant sur les ondes de la radio, le ministre évoquera la demande de restitution des crânes d'Algériens déposés dans le Musée de l'Homme à Paris, dont le nombre, dira-t-il, est supérieur à 31 crânes comme déclaré, et qu'une opération de recensement est menée conjointement par les parties algérienne et française pour mettre au jour toutes les exactions et tous les crimes commis par la colonisation française du début de l'occupation à l'indépendance de l'Algérie et même au-delà de 1962».

Le ministre rappellera que les « lignes Challe et Morice, qui ont fait de l'Algérie une prison à ciel ouvert, ont continué à faire des victimes le long des frontières après 1962, la France ayant refusé jusqu'en 2002 de remettre les plans des champs de mines, comme stipulé par les conventions d'Ottawa».

Il évoquera le problème des disparus auxquels aucune solution n'a toujours pas été trouvée, en dépit d'une rencontre autour de ce dossier qui a eu lieu entre le ministre des Moudjahidine et le ministère français des Anciens combattants. Et c'est l'Algérie qui a soulevé le problème des disparus, dont Maurice Audin, M'hamed Bougara, Bounaama Djillali, tous emprisonnés et assassinés.

Le nouveau musée régional de la Wilaya IV historique est un édifice qui s'étend sur 13.674,87 m2, dont une superficie bâtie de 1.785,06 m2 composée d'un rez-de-chaussée et de 2 étages comprenant un hall d'exposition, une bibliothèque, une salle d'archives de la Révolution et de l'histoire du mouvement de la résistance nationale.

On y trouve des Portraits aux effigies des martyrs de la guerre, des fiches synoptiques des plans de batailles de l'Armée de libération nationale contre l'armée française, des armes anciennes et des matériels de transmission utilisés par les djounoud, documents, des films documentaires, des ouvrages et publications diverses sur la Révolution. Le martyr Ahmed Hadj Hamdi dit Arslane est né le 29/09/1931 à Takbou (Médéa) dans une famille pauvre dont il était le fils aîné. Il fréquenta l'école coranique, rêvant de devenir maître d'arabe et savant révolutionnaire. Il part en Tunisie en 1947 pour suivre des études à la Zéïtouna où il se distingue par son sérieux et son assiduité. En 1953, il retourne au pays et s'établit à Médéa où il devient maître d'arabe. Il devient journaliste et s'occupe de la contre-propagande pour contrer l'action psychologique de l'ennemi. Il meurt le 29 avril 1960 à l'issue d'une opération menée par l'armée coloniale qui le blessa après avoir cerné le domicile familial où il était en visite.

De Médéa, Nabil B.

VULGARISATION DES VALEURS DE PAIX ET DE TOLÉRANCE

Kaouane souligne le rôle de l'information de proximité

LE MINISTRE de la Communication, Djamel Kaouane, a mis l'accent hier à Ain Defla sur l'importance pour l'information de proximité de répandre la culture de la paix et les valeurs de tolérance. «L'information de proximité n'est pas circonscrite aux préoccupations quotidiennes du citoyen, mais doit également contribuer à diffuser la culture de la paix et les valeurs de tolérance», a affirmé M.Kaouane, à l'ouverture d'un colloque organisé à l'occasion de la célébration du 13eme anniversaire de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. Le ministre a indiqué, à ce propos, qu'en sus du fait qu'elle constitue un devoir national, la défense des valeurs de tolérance et de la culture de la paix ainsi que leur préservation sont une «responsabilité collective et un legs sacré qui doit se transmettre de génération en génération». Soutenant que le recouvrement de la quiétude, fruit de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, a permis la dynamisation du développement et de l'investissement de façon générale, il a mis l'accent sur le rôle joué par l'information nationale dans la mise en évidence de cette dynamique, saluant son professionnalisme dans l'acquittement de sa mission.

S'attardant sur la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, le ministre a observé que la participation massive du peuple algérien au référendum y afférent atteste de sa volonté de bannir toute forme de violence et extrémisme.

«Grâce à la vision éclairée du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et aux sacrifices des vaillants enfants du pays, la douloureuse page inhérente à ce passé sanglant a été définitivement tournée», a-t-il relevé, se félicitant que l'expérience algérienne en matière de réconciliation soit devenue un modèle dont s'inspirent nombre de pays étrangers. La célébration du 13eme anniversaire de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale a été notamment marquée par l'organisation, à Ain Defla, d'un colloque abrité par la maison de la Culture «L'Emir Abdelkader», intitulé «De la paix et la réconciliation à un développement multidimensionnel».

M. D.



TLEMCEN

Remise des clés de 950 logements et de 870 aides à l'habitat rural

LES CLÉS de 950 logements et 870 aides à l'habitat rural ont été remis, hier à Tlemcen, à leurs bénéficiaires lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar.

Il s'agit de 200 logements sociaux participatifs (LSP) destinés aux personnels de l'université «Abou Bekr Belkaid» de Tlemcen, de 50 logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Dar Yaghmoracene et de 100 autres à Ouled Riah, ainsi que 600 logements en location/vente AADL au chef-lieu de wilaya et 870 aides à l'habitat rural à travers les communes de la wilaya.

Le ministre a annoncé, lors de cette cérémonie tenue au siège de l'APW, qu'un programme de réalisation de 1.000 logements sera inscrit pour les souscripteurs restants de AADL de la wilaya qui disposent d'ordres de versement, signalant que cette opération permettra de prendre en charge définitivement tous les souscripteurs de AADL de la wilaya dont le nombre global a atteint 8.471.

La wilaya de Tlemcen bénéficiera, à l'avenir, d'autres quotas d'aides à l'habitat rural partant de sa vocation agricole, a annoncé M Temmar, rappelant, d'autre part, qu'il a été procédé depuis le début d'année courante à l'attribution de 4.700 logements de différents programmes.

Le ministre a souligné que cette visite dans la wilaya, qui coïncide avec le 13e anniversaire de la charte de la paix et de la réconciliation nationale, intervient pour s'enquérir du déroulement des programmes d'habitat dont a bénéficié la wilaya.

Il a rappelé que tous les logements attribués et en cours s'inscrivent dans le cadre du programme du président de la République, M Abdelaziz Bouteflika, qui accorde un grand intérêt à l'habitat en tant que priorité mobilisant tous les moyens financiers nécessaire en dépit de la crise difficile que traverse le pays, déclarant qu'à la faveur de ce programme, l'Algérie a fait des pas géants dans le sens du progrès et la prospérité dans tous les domaines à l'ère de la paix et de la sécurité.

Pour sa part, le wali de Tlemcen, Ali Benyaiche a signalé que la wilaya prévoit la distribution de 10.177 logements tous programmes confondus avant la fin de l'année en cours.

Le programme de la visite du ministre à Tlemcen a comporté la pose de la première pierre pour la construction de 300 logements location/vente AADL à Ouled Mimoune et de 100 logements promotionnels aidés (LPA) à Nedroma.

En outre, le ministre a suivi un exposé sur le projet de restauration du vieux quartier hai Terbiaa de Nedroma dont les travaux seront lancés dans un mois pour un coût de190 millions DA pour toucher 115 maisons dans un délai de 8 mois.

M. B.

ONU

La Libye réclame une mission d'appui à la sécurité



LE MINISTRE libyen des Affaires étrangères, Mohamed Siala a déclaré vendredi que la Libye souhaitait que la mission politique de l'ONU conduite dans son pays soit transformée en une «mission d'appui à la sécurité».
«La priorité doit être accordée à la sécurité, à la stabilité», a affirmé le ministre devant l'Assemblée générale annuelle des Nations unies. «Cette nécessité doit recevoir l'appui des Nations unies», a-t-il insisté.
«Nous appelons à convertir la Manul, qui est une mission politique spéciale, en une mission d'appui à la sécurité et à la stabilité en Libye», a indiqué Mohamed Siala.
Le ministre a aussi salué «les efforts de la Manul sous la houlette de (l'émissaire de l'ONU Ghassan) Salamé qui ont permis de conclure l'accord sur le cessez-le-feu» récent pour mettre un terme à un mois de combats meurtriers au sud de Tripoli.
«Nous appelons les parties concernées à le respecter. Les institutions et les instances juridiques nationales et internationales poursuivront les auteurs de ces attaques tragiques», a-t-il promis.

R.I.

INDONÉSIE

«Beaucoup de morts» après le séisme suivi d'un tsunami

LE TREMBLEMENT de terre suivi d'un tsunami qui a secoué vendredi l'île des Célèbes en Indonésie et frappé la ville de Palu a fait «beaucoup de morts», a indiqué samedi un responsable des services de secours sans pouvoir donner de bilan précis dans l'immédiat.
«Il y a beaucoup de corps, mais nous ne savons pas exactement combien», a indiqué le responsable du service, Muhammad Syaugi cité par l'AFP.
«La plupart des informations sur des victimes sont à Palu et (dans la région de) Donggala», a indiqué Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'agence nationale de gestion des catastrophes sur la chaîne Kompas TV.
Trente corps ont été recensés dans un hôpital de la zone, selon un responsable sanitaire local.
«Il y a trente morts à l'hôpital. Des cas que l'on doit opérer, on a besoin de spécialistes pour traiter 12 personnes et 9 personnes sont atteintes de traumatismes crâniens», a indiqué Komang Adi Sujendra sur la chaîne Metro TV.
Un séisme de magnitude 7,5 selon l'institut américain USGS, a frappé les Célèbes vendredi. Ce tremblement de terre est d'une magnitude plus importante que la série de tremblements de terre qui ont fait plus de 500 morts et environ 1.500 blessés en août sur l'île de Lombok, voisine de Bali.
Il a été suivi d'un tsunami à 18H22 locales avec une hauteur de 1,5 m sur la côte proche de Palu.

R.I.

SAHARA OCCIDENTAL

Premiers pourparlers entre le Polisario et le Maroc les 4 et 5 décembre à Genève

L'émissaire de l'ONU, Horst Kohler, a convié vendredi le Front Polisario pour des premiers pourparlers avec le Maroc à Genève, prévus début décembre qui devraient marquer la relance du processus de paix au Sahara Occidental, au point mort depuis 2012selon des sources proches du dossier.



Le Front Polisario a reçu vendredi une invitation de l'ancien président allemand pour se joindre à ces premières négociations directes prévues les 4 et 5 décembre dans la ville suisse, selon les mêmes sources.
Jeudi, Kohler a informé une délégation du Front Polisario, présente à New York, des démarches qu'il compte entreprendre prochainement pour relancer le processus politique parrainé par l'ONU, y compris l'invitation des deux parties au conflit, pour un nouveau round de négociations directes avant fin 2018.
Lors de son dernier briefing au Conseil de sécurité, tenu en août, le médiateur onusien a promis d'envoyer ces invitations en octobre pour convier les parties au conflit aux premiers pourparlers vers fin novembre ou début décembre.
Kohler a expliqué au Conseil de sécurité que ces premiers pourparlers ont pour objectif de discuter du cadre général qui va servir de base pour les négociations à venir qui, elles, devraient aborder les questions de fond, révèle l'agenda prévisionnel du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre qui a consacré vendredi une note sur les derniers développements concernant le dossier du Sahara Occidental . Mais « l'étape la plus importante «, selon cette note, serait certainement la réponse donnée par les parties au conflit à ces invitations, rappelant, à ce titre, la disponibilité du Front Polisario à s'engager dans des négociations directes. La partie sahraouie a déjà exprimé cette disponibilité dans une lettre transmise le premier juin au Conseil de sécurité.
L'autre question qui pourrait créer des divergences au sein du Conseil porte sur les recommandations que va présenter le secrétaire général pour rendre le fonctionnement de la Minurso plus efficace.
Un examen indépendant des activités de la Minurso, commandé par le secrétariat général, a été mené juste après le renouvellement du mandat de cette mission onusienne en avril. Ses conclusions, qui n'ont pas encore été rendues publiques mais qui seront incluses dans le prochain rapport du secrétaire général sur le Sahara occidental, auraient mis en exergue le rôle joué par la Minurso dans la prévention des conflits au Sahel.
L'audit a conclu qu'un retour aux hostilités en cas de non renouvellement du mandat de la Minurso, coûterait beaucoup plus cher à l'ONU que les 53 millions de dollars qu'elle verse annuellement pour financer le fonctionnement de cette mission.
Ainsi, le Conseil devrait proroger le mandat de la mission de six mois pour exprimer son soutien au plan de l'envoyé personnel pour relancer le processus politique, précise la même source.
L'examen a fait ressortir également la nécessité de moderniser la Minurso qui opère depuis 27 ans de la même manière, en la dotant de moyens technologiques pour mieux surveiller le cessez-le-feu.
La note évoque aussi, les pressions exercées par les Etats-Unis au sein du Conseil de sécurité pour pousser à la reprise des négociations, rappelant le rôle joué par John Bolton, le Conseiller à la sécurité nationale, dans la décision prise en avril de ramener le mandat de la Minurso à six mois.

R.I.

LAC TCHAD

Six morts et 17 terroristes abattus lors d'une attaque de Boko Haram

SIX PERSONNES, dont deux militaires, ont été tuées dans la nuit de vendredi à samedi dans une attaque sur les rives tchadiennes du lac Tchad par le groupe terroriste Boko Haram, dont 17 éléments ont été abattus par l'armée, selon des sources sécuritaires et militaires.
«Deux militaires, trois agents des Eaux et forêts et un douanier ont trouvé la mort dans une attaque dans la nuit de vendredi à samedi des localités tchadiennes de Moussarom et Ngueleya, situées sur le lac Tchad, à quelques dizaines de kilomètres au sud de la ville de Baga Sola», a indiqué une source sécuritaire citée par des agences. «Après leur attaque les assaillants se sont repliés», a précisé cette source. «Dix-sept éléments de Boko Haram ont été tués», a indiqué samedi le porte-parole de l'armée tchadienne, le colonnel Azem, qui fait par de trois autres morts (un militaire, un agent des Eaux et forêts et un civil) dans l'attaque.
Le dernier assaut du groupe terroriste nigérian Boko Haram du côté tchadien du lac Tchad remonte au 22 juillet: 18 civils avaient été tués dans un village au sud de Daboua, une sous-préfecture tchadienne non loin du Niger. En mai 2018, toujours au Tchad, six personnes, principalement membres des forces de l'ordre, avaient été tuées par des terroristes de Boko Haram à Gabalami, non loin de Kinassarom, sur une île du lac. Même si le Tchad est relativement moins touché par le groupe terroriste que son voisin le Nigeria, on observe une recrudescence des violences perpétrées par Boko Haram au Tchad depuis quelques mois, après une relative accalmie.
L'armée tchadienne, au sein d'une force multinationale mixte (FMM) qui rassemble des forces de la sous-région, et des comités de vigilance tentent de repousser les terroristes de Boko Haram qui ont débuté leur percée au Tchad en 2015.
Le groupe originaire du Nigeria frappe dans tous les pays de la zone du lac Tchad (Nigeria, Tchad, Cameroun, Niger), où il commet des attentats meurtriers, des attaques contre les forces de l'ordre, et procède à des enlèvements.

R.I.

ASSASSINAT DE SEPT PALESTINIENS A GHAZA

L'ONU exprime sa profonde tristesse

LE COORDINATEUR de l'ONU pour les affaires humanitaires dans les Territoires palestiniens, Jamie McGoldrick, a exprimé samedi sa profonde tristesse suite à la mort de sept Palestiniens, dont deux enfants, tués vendredi par des tirs des forces d'occupation israéliennes dans la bande de Ghaza, ont rapporté des médias locaux. «Je suis profondément attristé par les rapports indiquant que sept Palestiniens, dont deux enfants, ont été tués, et des centaines d'autres blessés, par les forces israéliennes pendant des manifestations dans la bande de Ghaza», a déclaré le coordinateur de l'ONU pour les affaires humanitaires dans les Territoires palestiniens dans un communiqué.
Jamie McGoldrick a appelé «Israël à agir maintenant pour éviter que la situation ne se détériore et pour empêcher la perte de vies humaines».
Le ministère palestinien de la Santé à Ghaza a affirmé samedi que sept Palestiniens dont deux enfants de 12 et 14 ans, avaient été tués par des tirs de soldats israéliens lors des manifestations dans la bande de Ghaza.
Au moins 194 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens depuis le 30 mars, pour la majorité lors des manifestations organisées pour réclamer le droit de retour des réfugiés palestiniens spoliés de leurs terres et biens en 1948 lors de la création d'Israël et la levée du blocus imposé depuis plus d'une décennie à l'enclave palestinienne.

R.I.

POUTINE EN AZERBAÏDJAN

Israël devra quitter la sphère d'influence de Moscou

Le président russe Vladimir Poutine est arrivé à Bakou pour participer au forum interrégional russo-azerbaïdjanais. Poutine assistera également à la phase finale du Championnat du monde de judo.

Toutefois, à huis clos, M. Poutine et son homologue azerbaïdjanais Ilham Aliyev ont également discuté de la coopération militaro-technique, de l'OTSC, ainsi que de questions relatives au règlement du conflit du Haut-Karabakh. Le Kremlin a suivi de près la visite récente du ministre israélien de la Défense, Avigdor Lieberman, en Azerbaïdjan. Lieberman a promis de fournir des systèmes de défense aérienne de pointe à l'Azerbaïdjan pour la construction d'un système de défense renforcée à la frontière avec l'Arménie. En outre, l'Azerbaïdjan continuera d'acheter à Israël des drones, qui se sont avérés très efficaces au cours des hostilités dans la zone du conflit arménien-azerbaïdjanais en avril 2016. Naturellement, Moscou veut s'emparer de l'initiative d'Israël, surtout après la destruction de l'avion Ilyouchine Il-20 au-dessus de la Syrie. Le Kremlin ne voudrait pas que l'Azerbaïdjan – un pays clé en Transcaucasie – coopère étroitement avec Israël.



QUE PEUT OFFRIR LA RUSSIE EN RETOUR ?

Le président azerbaïdjanais, Ilham Aliyev, s'est rendu en Russie en septembre 2018. Aliyev a ensuite déclaré publiquement que l'Azerbaïdjan avait acheté des armes à la Russie pour un montant total de 5 milliards de dollars. Selon le dirigeant azerbaïdjanais, la Russie est « le plus important producteur et fournisseur de produits militaires sur les marchés internationaux ». L'Azerbaïdjan continuera donc à moderniser son armée avec l'aide de la Russie. L'Azerbaïdjan va-t-il devenir un participant à part entière à l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) ? Cependant, l'Azerbaïdjan est membre du Mouvement des pays non alignés, ce qui l'oblige à rester neutre en matière de politique étrangère et à s'abstenir de toute alliance de défense. Néanmoins, l'Azerbaïdjan pourrait rejoindre l'OTSC, si Poutine permet à Aliyev de mener une opération militaire rapide pour reprendre le contrôle de cinq zones adjacentes au Haut-Karabakh (les cinq territoires sont actuellement occupés par des troupes arméniennes). La réaction de Poutine à cette proposition n'est pas encore connue. Beaucoup de choses dans cette situation dépendront de la politique du nouveau dirigeant arménien Nikol Pashinyan. S'il continue à soustraire l'Arménie à l'influence de Moscou pour établir des liens plus étroits avec l'UE et l'OTAN, Moscou ne se réjouira pas d'une telle évolution. L'administration arménienne comprend la perspective et tente de maintenir des relations amicales avec Moscou, tout en faisant des pas vers l'Union Européenne et l'OTAN en même temps. En attendant, l'Arménie garde un œil sur la visite de Poutine en Azerbaïdjan et souhaite connaître tous les détails des pourparlers de Bakou.

De Bakou, Poutine se rend à Douchanbé pour le sommet des pays de la CEI, d'où il pourrait tenter d'organiser la rencontre entre les dirigeants arméniens et azerbaïdjanais, compte tenu du fait qu'Ilham Aliyev et Nikol Pashinyan ne se sont jamais rencontrés auparavant. En tout état de cause, l'Azerbaïdjan n'a pas encore adhéré à l'Organisation du Traité de sécurité collective. Fait intéressant, l'aviation militaire azerbaïdjanaise n'a pas participé aux exercices militaires des forces de défense aérienne de la Communauté des États indépendants qui ont débuté le 27 septembre. Selon un rapport du ministère russe de la Défense, une centaine d'aéronefs de sept pays de la CEI participent aux exercices : Russie, Arménie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan et Ouzbékistan. L'Azerbaïdjan n'en fait pas partie.

R. I.

SYRIE

«Les systèmes S-300 sont un moyen de stabiliser la région

INTERROGÉ par Sputnik, Scott Bennett, officier américain en retraite et expert de la lutte antiterroriste, a commenté dans quelle mesure la décision de Moscou de livrer des systèmes S-300 à Damas influencerait la situation dans le pays et dans la région en général. « Les systèmes S-300 sont un moyen de stabiliser la région. La Russie a des obligations envers ses militaires et ses alliés de protéger l'espace aérienne de la Syrie d'attaques de la part d'Israël, de l'Otan, des États-Unis, de la France…», a indiqué M. Bennett. Selon lui, cette mesure aurait dû être prise depuis longtemps, parce que la catastrophe de l'avion russe était un « acte d'agression » israélienne. « L'avion israélien a changé sa trajectoire de vol d'une telle façon que le missile [syrien, ndlr] est venu frapper l'aéronef russe », a expliqué l'expert. De plus, grâce aux livraisons des S-300, Damas et Moscou obtiendront les capacités supplémentaires de libérer le territoire syrien de la présence militaire étrangère. « Les militaires qui se trouvent en Syrie sans l'invitation du Président Bachar el-Assad sont des envahisseurs. C'est un acte d'agression violant la Charte des Nations Unies et la souveraineté de la Syrie », a constaté Scott Bennett. Quant aux actions israéliennes qui ont mené à l'incident de l'Il-20, elles s'expliquent par l'intention de tester la volonté de la Russie de protéger ses positions en Syrie. « Cela a été une sorte d'épreuve. Les Russes y ont réagi en montrant que cela ne se produirait plus. […] Les Russes ont eu toutes les raisons de déclarer que ce qui traverse l'espace aérienne de la Syrie sera immédiatement abattu », a souligné M. Bennett. « La réaction de la Russie a été très nuancée et raisonnable. Poutine est un très bon stratège. Il essaye d'équilibrer de nombreux État, tels que la Turquie, Israël, l'Iran, la Syrie et les États-Unis », a conclu l'interlocuteur de Sputnik. Le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou avait annoncé ce lundi que l'armée syrienne recevrait des batteries anti-aériennes S-300 d'ici deux semaines. Cette déclaration fait suite à la destruction par erreur d'un Il-20 de l'armée russe au-dessus de la Méditerranée par la défense antiaérienne syrienne dans le cadre d'un raid aérien israélien.

R. I.

DÉSESCALADE

Damas annonce l'ouverture d'un important poste-frontière avec la Jordanie

LE MINISTÈRE syrien du Transport a annoncé samedi l'ouverture, pour la première fois en trois ans, du principal point de passage pour marchandises avec la Jordanie, mais aucune confirmation n'a été obtenue du royaume jordanien. Un responsable au ministère syrien, Sleiman Khalil, a déclaré à l'AFP que le poste-frontière de Nassib était ouvert du « côté syrien ». Les forces gouvernementales ont repris aux insurgés la région bordant la frontière jordanienne en juillet dernier, après un accord négocié entre la Russie, alliée de Damas. Autrefois vital pour le transit de marchandises au Moyen-Orient, le poste de Nassib, appelé Jaber du côté jordanien, était complètement fermé depuis avril 2015 sur décision des autorités d'Amman. « Le ministère syrien du Transport annonce l'ouverture du poste-frontière de Nassib, et des camions et véhicules ont commencé à passer la frontière syro-jordanienne », a-t-il écrit sur sa page Facebook. Les autorités jordaniennes n'ont, elles, donné aucune information sur la réouverture du point de passage. Après plus de sept ans de conflit ravageur, le gouvernement syrien ne contrôle que la moitié des 19 points de passage avec ses voisins, le Liban, la Jordanie, l'Irak et la Turquie. Damas, dont l'économie est en lambeaux, espère la réouverture de Nassib, où des centaines de camions transitaient quotidiennement avant la guerre, transportant les importations et les exportations et assurant la connexion entre la Syrie et la Jordanie ou les pays du Golfe. Sa réouverture serait aussi une bonne nouvelle pour les agriculteurs et commerçants libanais, dont les activités commerciales vers les pays du Golfe ont été durement affectées depuis sa fermeture. Plus tôt cette semaine, le Premier ministre syrien Imad Khamis avait affirmé que les démarches nécessaires avaient été effectuées pour la réouverture du poste de Nas-



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة أكلي محند أولحاج - البويرة
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Akli Mohand Oulhadj - Bouira
Tasdawit Akli Muhend Ulhaǧ - Tubirett

Avis de Recrutement

L'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira lance un appel de recrutement sur titre et concours sur titre au titre de l'année 2018 dans le grade de maitre assistant classe"B":

GRADE	FILIERE/SPECIALITE	OPTION		NOMRE DE POSTES	AFFECTATION	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS D'ACCES
Maitre Assistant Classe "B"	Sciences Biologie	1-Microbiologie 2-Microbiologie et Biochime	3-Microbiologie Appliquée 4-Microbiologie Alimentaire	1	Université Akli Mohand Oulhadj Bouira	Recrutement sur titre pour les titulaires d'un doctorat d'Etat ou du diplôme de docteur en sciences ou d'un diplôme reconnu équivalent. Concours sur titres pour les titulaires d'un diplôme de magister ou d'un diplôme reconnu équivalent.	**N.B**: Pour les diplomes de magester obtenus dans le cadre du décret exécutif n° 98-254, il est exgé au moins la mention "Assez Bien".
	Siences Ecologie	1-Ecologie et Environnement 2-Biodiversité et Pathologie des Ecosystèmes	3-Biodiversité et Environnement 4-Biologie et Ecologie Animal	1			
	Sciences Biologie	1-Biochimie 2-Biochimie Appliquée	3-Biochimie et Biotechnologie Microbienne 4-Biochimie et Immunologie	1			
	Siences Agronomie	1-Hydraulique Agricole 2-Pédologie	3-Hydrogéologie 4-Pédologie Forestière	1			
	Siences Agronomie	1-Production Animale 2-Epidémiologie des maladies animales et santé publique	3-Sciences Animales 4-Prduction et nutrition animale	1			
	Siences Agronomie	1-Protection des végétaux 2-Biologie et ecologie et zoologie agroforestières	3-Biologie génétique de l'interaction plante-hôte pathogène en protection des cultures 4-Phytopathologie	1			
	Sciences Alimentaires	1-Sciences Alimentaires 2- Technologie alimentaire		1			
	Informatique	Toutes les spécialités		4			
	Electrotechnique	Entrainements Electriques		2			
	Génie Electriques	Electrotechnique		2			
	Psychologie et / ou sciences de l'éducation	1- Psychologie Educative 2- Sciences de l'éducation	3- Psychologie	3			
	Sociologie	1-Sociologie Culturelle 2-Sociologie Rurale	3-Sociologie de la connaissance et méthodologie 4- Sciences Sociales	4			
	Langue et Littérature Arabes	1-Etudes linguistiques et littéraires 2-Rhétorique et critique littéraire	3-Sciences du langage et analyse du discours	2			
	Langue et culture amazighe	1-Littérature Amazighe 2-Linguistiques Amazighes		2			
	Langue française	1-Littérature Française 2-Sciences des textes littéraires	3-Sciences du langage 4-Didactiques	1			
	Langue Anglaise	Toutes les spécialités		1			
	Sciences juridiques et administratives / Droit	1-Droit Diplomatique 2-Droit des organisations internationales		1			
		1-Droit Public 2-Droit de la fonction publique		1			
		1-Droit International public 2-Droit international des droits de l'homme		1			
		1-Droit des affaires 2-Droit de la concurrence		1			
		1-Droit des contrats 3-Contrats et responsabilité		1			
		1-Environnement et urbanisme 2-Doit de police de l'environnement		1			
	Sciences de Gestion	1-Finance et comptabilité 2-Management		3			
	Sciences Commerciales	1-Management du marketing 2-Commerce international		2			
	Sciences Commerciales et Financières	1-Marketing 2-Comptabilité et Audit		1			
	Sciences Economiques	1-Finance et Monnaie 2-Techniques quantitatives	3-Monnaie et banques	2			
	Entrainement Sportif	1-Entrainement Sportif 2-Entrainement sportif d'élite	3-Préparation Physique Sportive	1			
	Activité physique sportive éducative	1-Activité physique sportive educative 2-Activité physique et sportive scolaire	3-Activité physique et sportive récréative	1			
	Génie des procédés	1-Génie Pharmaceutique 2-Pétrochimie	3-Ingénierie des méthodes organiques 4-Polymères et Composites	1			
	Electronique	1-Contrôle et automatisation 2-Génie Electrique	3-Traitement du signal et de l'imagerie 4-Systèmes electroniques avancés	1			

CONSTITUTION DU DOSSIER :
- Demande manuscrite de participation adressée à Mr le recteur de l'université de Bouira, contenant le nom de la spécialité demandée, l'adresse complète et le numéro de téléphone.
- Une copie du diplôme ou équivalence pour les diplômes étranger.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Un formulaire, dument rempli et signé par le candidat au poste, à retirer sur le site de l'université (www.univ-bouira.dz) ou sur le site de la D.G.F.P (www.dgfp.gov.dz).
- Certificat de travail prouvant l'expérience professionnelle du candidat (tache d'enseignement assurée à titre d'occupation accessoire dans le secteur de l'enseignement supérieur uniquement) signé par l'autorité habilitée.
- Documents justifiant les travaux et les études réalisés (publications et/ou communications internationales et nationales).
- Les certificats d'inscription au doctorat dans la même spécialité (s'il ya lieu).
- Une copie du diplôme de licence dans la spécialité.

Le candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes : - Extrait d'acte de naissance - Un certificat de nationalité -Une fiche familiale, le cas échéant - Deux certificats médicaux (médecine général - phtysiologie) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé- (02) photos d'identité - Copie de l'attestation justifiant la situation vis-à-vis du service national. - Casier judiciaire «Bulletin N° 03» (datant de moins de 03 mois).

NB:
• Les candidats ayant la qualité de fonctionnaires doivent être préalablement autorisés par l'autorité ayant pouvoir de nomination et doivent présenter un engagement de démission du grade d'origine en cas de passage avec succès au concours en question.
• Les candidats non retenus peuvent introduire un recours à monsieur le recteur de l'université de Bouira qui doit statuer sur le dit recours et répondre aux intéressés dans un délai de 05 jours ouvrables avant le jour de l'entretien.
• Le déroulement de l'entretien s'effectuera au niveau des facultés selon les spécialités.
• la priorité est donnée aux titulaires de doctorat d'état ou du diplôme de docteur en sciences ou d'un diplôme reconnu équivalent lors de la proclamation des résultats.
• Les dossiers complets doivent être déposés par les candidats au niveau du bureau d'ordre général de l'université de Bouira dans un délai de (15) jours ouvrables à compter de la date de la première parution dans la presse écrite nationale du présent avis.

CRITERES DE SELECTION :
1- Adéquation du profil de la formation du candidat avec les exigences du grade postulé (de 0 – 5 pts)
2- Formation complémentaire au diplôme exigé dans la même spécialité (de 0 – 5pts)
3- Travaux et études réalisés par le candidat dans sa spécialité (de 0 – 2 pts)
4- Expérience professionnelle acquise par le candidat (de 0- 4 pts)
5- Entretien avec le jury de sélection (de 0 – 4pts)

N.B
- Les dossiers incomplets ou parvenus par voie postale ou après le délai réglementaire ainsi que les candidatures ne répondant pas aux options demandées ne seront pas pris en considération.
- L'absence d'un candidat à l'entretien entraine son élimination.

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2018/ ANEP N° 828 925**

BOUIRA

Sensibilisation sur les dangers des changements climatiques

Le réseau national «Algerian Eco», impliquant des associations environnementales et des organisations de la société civile, ainsi que des laboratoires de recherches universitaires et des experts, a lancé vendredi à Tikjda (Est de Bouira) une campagne de sensibilisation sur les dangers du phénomène des changements climatiques avec la participation de 13 wilayas.



Ce réseau avec à sa tête l'association environnementale «AGIR», a été créé lors de la rencontre nationale sur l'environnement et de la biodiversité, organisée par AGIR en partenariat avec le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables ainsi que le ministère de la Jeunesse et des Sports à Tikjda en juillet 2017.
Il «ambitionne à contribuer sur le terrain à sensibiliser la société civile sur la question des changements climatiques», a expliqué le formateur, Hisham Messaoudi.
«Nous sommes ici pour sensibiliser des associations venues de 13 wilayas, dont Bouira, Mascara, Tizi Ouzou, Béjaia, Sidi Belabbès, ainsi que Chlef, sur les dangers du phénomène du changement climatique, qui constitue une véritable menace pour la terre», a déclaré à l'APS M. Messaoudi, en marge de la première journée de cette rencontre qui se poursuivra jusqu'à samedi au niveau du Centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNSLT). Le formateur a indiqué que cette campagne de sensibilisation avait été lancée dans le cadre du projet «Appui au Plan National Climat» (APNC), qui est le fruit d'une collaboration entre les gouvernements algérien et allemand. Elle est pilotée par l'organisation allemande «GIZ», l'association «AGIR» en collaboration avec le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables.
Au cours de la première journée, les formateurs Hisham Messaoudi et Juba Maâmmar ont axé leurs interventions sur l'identification du phénomène des changements climatiques, son impact, ses causes et ses conséquences sur la planète terre. «Le réchauffement climatique ou toute modification aux paramètres climatiques engendrent des impacts sur l'environnement et l'activité socio-économique. Ses impacts négatifs n'ont de cesse de s'amplifier du fait de la révolution industrielle que connaît le monde aujourd'hui», ont-ils souligné.
«Ce phénomène est à l'origine des déséquilibres dans la biodiversité ces dernières années, ainsi que du manque d'eau et de la désertification et de la dégradation de la qualité de l'aire et de l'appauvrissement de la couche d'ozone», ont-ils mis en garde.
A ce propos, Kamel Khellas, représentant de l'organisation allemande GIZ à Alger, a saisi cette occasion pour réitérer la volonté et l'engagement de l'Algérie dans la lutte contre ce phénomène via la mise en œuvre du projet APNC dans le cadre de la coopération avec l'Allemagne.
Pour M. Khellas, cette rencontre est une grande opportunité pour les différentes associations vertes à travers wilayas prenant part à cet évènement, pour s'informer sur les différentes recherches et projets réalisés ou lancés dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et contre les émissions de gaz à effet de serre. «Les représentants de ces associations pourront ainsi sensibiliser au niveau local dans leurs wilayas sur cette question d'actualité», a indiqué le représentant de GIZ.

APS & R.R.

GHARDAÏA

UNE DIZAINE de personnes dont un dealer ont été arrêtés par les forces combinées de la sûreté et la gendarmerie nationale au cours d'une opération policière menée durant la soirée de jeudi à vendredi dans la vallée du M'Zab (Ghardaïa) , indique samedi un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette opération, menée dans le cadre d'un plan de lutte contre la criminalité et la préservation des personnes et des biens, lancée par les services combinés de sécurité de Ghardaïa, ont touché les différents quartiers des quatre communes de la vallée du M'Zab (Daya Ben Dahoua, Ghardaïa, Bounoura et El Ateuf) précise la même source.Au cours de cette opération menée par plus de 400 policiers et gendarmes ainsi que des véhicules, les éléments combinés de sécurité ont utilisé des moyens d'investigations électroniques pour la vérification des documents d'identités et autres documents administratifs des véhicules et motos.
Au moins 393 véhicules et 41 motos ont été également contrôlés durant cette intervention , souligne le même communiqué qui fait état de la verbalisation de dix chauffeurs pour délit de conduite et le retrait de 10 permis de conduire ainsi que l'élaboration de 20 procès-verbaux.

BATNA

PRÈS de 83,7 millions DA ont été collectés par le fonds zakat de la wilaya de Batna au titre de sa 16ème campagne annuelle, apprend-on de la direction de wilayas des Affaires religieuses et Wakfs. Le montant de la zakat sur l'argent de ce total a atteint 36 millions DA et celle sur les récoltes 35,4 millions DA, a précisé le chef du bureau de la culture islamique de cette direction, Nadhir Saâda, qui a indiqué que 16.963 familles démunies ont bénéficié de cette zakat dont 4.444 de la zakat sur l'argent et 9.576 de la zakat sur les récoltes.

BECHAR

CINQUANTE-QUATRE (54) cas de fraude sur le réseau de distribution public de l'électricité ont été enregistrés durant le 1er semestre 2018 à travers la wilaya de Bechar et la wilaya déléguée de Béni-Abbès, a-t-on appris auprès de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO, filiale de Sonelgaz).
Les auteurs de ces actes de fraudes, qui représentent une perte de 25,98 % pour la SDO, en plus des risques des agressions sur le réseau sur la sécurité des autres abonnés, ont fait l'objet de procédures judiciaires pour répondre de leurs actes pénalisés par la loi, a-t-on précisé.

APS

TOMATE INDUSTRIELLE À ANNABA

Des efforts pour la promotion de la production et de l'exportation

LA FILIÈRE de la tomate industrielle dans la wilaya d'Annaba ''s'oriente vers la promotion de la production et de l'exportation du double concentré et la limitation de l'importation du triple concentré'', a indiqué jeudi à Annaba, le directeur central de la régulation et du développement de la production agricole auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche.
Intervenant lors d'une rencontre régionale autour de l'évaluation de la campagne de la tomate industrielle, au titre de l'année 2017/2018, organisée au siège de la direction des services agricoles (DSA), M. Mohamed Kharoubi a estimé que la concrétisation de cette orientation nécessite la mise en place des mécanismes techniques nécessaires pour un meilleure rendement ainsi que la réunion des conditions adéquates sur le plan organisationnel afin d'améliorer la performance des différents intervenants dans la promotion de cette filière.
''L'augmentation des capacités techniques des producteurs, la mécanisation et la généralisation du système d'irrigation localisé (goutte à goutte), l'octroi du crédit ''R'fig'', les mesures incitatives visant la fixation du prix de la tomate, et la réduction du délai d'attente dans les usines de transformation'', constituent, entre autres les dispositions majeures prises pour assurer le développement et la promotion de cette filière, a fait savoir le même responsable.
Il a également précisé que ces facteurs ont contribué à l'augmentation de la production de la tomate industrielle rappelant qu'au cours de la saison précédente, une hausse de 27% a été enregistrée comparée la saison 2016/2017.
Dans le cadre de cette orientation, des objectifs ont été fixés afin de réaliser une production de 90.000 tonnes du triple concentré de la tomate et ce, en vue de réduire l'importation de cette matière, a exprimé M. Kharoubi.
Au cours de l'année précédente, une quantité de 32.000 tonnes du triple concentré de tomate industrielle a été importée, selon l'intervenant, qui a ajouté qu'une quantité de 18.000 tonnes du double concentré de la tomate industrielle a été exportée vers les pays de l'Europe et de l'Afrique.
La filière de la tomate industrielle a enregistré au titre de la saison agricole précédente une production nationale de plus de 15 millions de quintaux sur une superficie de 23.702 hectares, dont 60 hectares irrigués par le système du ''goutte à goutte''.
Lors de cette rencontre régionale, à laquelle ont pris part les partenaires concernés des wilayas d'Annaba, d'El Tarf, de Guelma, de Skikda, de Sétif et de Mila, les perspectives de développement et d'amélioration du rendement de la tomate industrielle ainsi que les préoccupations des différents acteurs dans ce domaine ont été débattus.

R.R.

ENVENIMATION SCORPIONIQUE

Une préoccupation en quête d'une meilleure prise en charge

L'envenimation engendrée par les piqures de scorpions constitue dans la wilaya d'Ouargla une préoccupation requérant, pour éviter les cas mortels, la conjugaison davantage d'efforts pour sa prise en charge, dans le cadre du programme national de lutte contre le fléau.

Etant une des régions connues pour la prolifération de cet insecte venimeux menaçant la santé publique, la wilaya d'Ouargla déplore chaque année des victimes de piqures de scorpions, en raison de plusieurs facteurs, dont, outre la prolifération du scorpion en régions sahariennes, certains comportements négatifs du citoyen contribuant à la dégradation du milieu, à travers la propagation des déchets et des décombres ainsi que les constructions anarchiques, en dépit de l'existence d'un arsenal de mesures préventives.

Selon le chef de service de la prévention à la direction locale de la Santé et de la Population (DSP), l'implication du citoyen aux efforts des différents acteurs (Santé, Environnement, Collectivités et associations), demeure nécessaire pour faire face au phénomène d'envenimation et réduire ses séquelles sur la santé publique.

Djamel Mammeri a mis l'accent sur la nécessité, afin d'atténuer les dangers de cet insecte, de se conformer aux règles d'hygiène et aux mesures préventives, à travers le respect des horaires de dépôt des déchets ménagers, et dans des lieux appropriés, le nettoiement de l'environnement, ainsi que le chaulage des habitations construites à base de pierre.

Le recours à l'usage de certains prédateurs du scorpion, dont le hérisson, le chat et la poule, comme moyens de lutte contre la prolifération du scorpion a également été préconisé par le chef de service de la prévention.

INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE COLLECTE DE SCORPION

Des associations versées dans la protection de l'environnement ont estimé que l'intensification et l'encouragement des opérations rémunérées de collecte du scorpion sont à même de réduire les cas d'envenimation scorpionique, en plus de la sensibilisation du citoyen sur les règles préventives pour faire de ce phénomène l'affaire de tous.



Les campagnes de collecte de cet insecte avaient permis ces dernières années la collecte d'une moyenne annuelle de 25.000 scorpions, selon le président de l'association de lutte contre l'envenimation scorpionique dans la wilaya d'Ouargla, Abdelmalek Djouri.

Menées entre avril et fin septembre de chaque année, à travers les régions d'Ouargla, Touggourt, El-Hedjira et Hassi-Messaoud, ces campagnes ont donné lieu à la collecte, cette année, de 4.200 insectes, parallèlement aux campagnes de sensibilisation pour la participation aux actions de nettoiement initiées par l'association en coordination avec d'autres acteurs.

Créée en 1997, l'association s'est depuis employée, selon son président, à impliquer d'autres acteurs et étendre son champ d'action en milieu urbain eu égard aux dangers induits par ces campagnes de chasse de l'insecte nuisible, nécessitant un certaine savoir-faire.

Le secrétaire général de l'association «Takafoul Akhdar'' (entraide verte) du quartier de Mekhadma (Ouargla), Hocine Rabie, a souligné que la dangereuse prolifération de scorpions dans les quartiers reflète la dégradation de l'environnement et requiert la prise de mesures urgentes pour remédier à la situation.

Il estime que la lutte contre l'envenimation scorpionique est avant tout tributaire de la préservation de l'environnement et de l'ancrage de la culture environnementale dans le cadre du développement durable.

M. Rabie a, à ce titre, appelé à mener plus d'initiatives d'implication des jeunes dans les opérations de collecte de scorpions à travers des travaux d'intérêt général et des chantiers du programme «Blanche-Algérie''.

Les associations sont unanimes à souligner que le changement des mentalités et le développement du civisme chez le citoyen font partie des mesures de lutte contre le scorpion, ajouté à la lutte contre le recours aux thérapies traditionnelles en vue d'épargner les complications chez les victimes, et leur transfert le plus tôt possible vers les structures de santé les plus proches.

Les efforts menés, à ce titre, ont été couronnés par un recul remarquable ces dix dernières années des cas de piqures de près de 5.000 par an, pour tomber à une prévalence moyenne de 3.000 cas depuis l'année 2010 dans la wilaya d'Ouargla, selon les données de la DSP.

Le secteur a déploré 1.729 cas d'envenimation scorpionique enregistrés entre janvier et fin aout de cette année dans la wilaya d'Ouargla, dont six cas mortels.

La DSP fait état de 2.524 de piqures de scorpion en 2017, dont sept (7) décès, contre 2.772 cas en 2016, dont sept décès.

Selon les explications du Dr. Djamel Mammeri, la prise en charge des victimes fait face à des contraintes liées notamment au retard dans leur évacuation, l'état de santé des personnes piquées, l'espèce de l'insecte et la quantité de venin inoculé.

En dépit de ce recul sensible des piqures, il demeure, toutefois, insuffisant et requiert des activités de sensibilisation continues et périodiques, en plus de la disponibilité des antidotes, en plus de l'organisation de sessions de formation au profit des personnels de la santé pour une meilleure prise en charge des victimes du scorpion.

Les membres de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Ouargla ont recommandé, lors d'une session récente extraordinaire, la création d'une annexe de l'institut Pasteur à Ouargla pour la production du sérum anti-venin et la réalisation des différentes analyses afférentes.

Selon les élus, la création d'une structure du type devra indubitablement contribuer au renforcement des efforts de lutte contre l'envenimation scorpionique et l'encouragement des actions de collecte du scorpion à travers un financement centralisé. **APS**

PRISE EN CHARGE DE LA FEMME ENCEINTE

Elaboration d'un nouveau guide

UN NOUVEAU guide sur la prise en charge de la femme enceinte a été élaboré par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, pour une meilleure organisation durant la période de grossesse et jusqu'à l'accouchement, a annoncé, le directeur général des services de santé au ministère, Mohamed El Hadj.

«Le ministère a élaboré un guide pour organiser la prise en charge de la parturiente durant toute la période de la grossesse jusqu'à l'accouchement, en fixant, notamment, les calendriers de consultation, les types de femmes enceintes (femmes à haut risque ou sans risque), et les différents paliers chargés de la prise en charge», a précisé M. El Hadj, lors du 22éme Congrès international sur la gynécologie obstétrique.

Le même responsable a expliqué que l'opération pilote de mise en œuvre de ce guide a débuté depuis six mois au niveau des structures de santé dans certaines wilayas ajoutant que d'ici à la fin de l'année en cours, il sera procédé à la validation finale de ce document.

Il a fait savoir également, que des sessions de formation sont en cours au profit des praticiens de santé dans ce domaine. D'autre part, le représentant du ministère a mis l'accent sur l'importance de l'accueil de la malade dans les structures de santé, estimant que le bon accueil représente «la moitié du traitement» appelant les enseignants à «inculquer les règles du meilleur accueil «.

Par ailleurs, M. El Hadj a invité les participants au congrès à proposer des recommandations liées à la spécialité gynécologie-obstétrique, afin de les impliquer dans la préparation des projets de textes d'application de la nouvelle loi sanitaire.

Pour sa part, le secrétaire général de la Société algérienne de gynécologie-obstétrique(SAGO), Mohamed Said Oukid, a indiqué que les participants à cet événement, aborderont durant les deux jours des travaux les thèmes liés aux aspect médico-légal en gynécologie obstétrique, la prise en charge médico-chirurgicale de l'infertilité et l'hémorragie de la péri-ménopause.

M. Oukid a précisé que cette rencontre organisée par SAGO en collaboration avec la faculté de médecine de Blida, a pour objectif de présenter les mécanismes et outils de prise en charge et de discuter des difficultés et les techniques en vigueur dans le domaine.

Il a ajouté que cette rencontre médicale se veut également un espace d'échange et de partage d'expériences en la matière entre les experts des pays maghrébins et de l'Afrique qui sont aussi invités à cette rencontre.

Le même responsable a relevé les moyens colossaux mis en place par les pouvoirs publics pour une meilleure prise en charge de la femme enceinte et assurer des accouchements dans de meilleures conditions, soulignant une forte diminution des accouchements à domicile et que «la majorité des accouchements se font en milieu assisté».

De son côté le président du congrès, le professeur en gynécologie-obstétrique, Cheikh El Ghanama Mohamed Ziad, a indiqué que ce congrès assure, entre autre, un enseignement post-universitaire de «qualité» et constitue une rencontre de formation continue des gynécologues-obstétriciens, des sages-femmes et des résidents.

Il a précisé dans ce sens que les ateliers sur l'échographie et la colposcopie inscrits dans l'ordre du jour de cette rencontre, permettront aux praticiens de se recycler.

Evoquant par ailleurs, la prise en charge des hémorragies péri-ménopause chez les femmes âgées entre 40 et 50 ans, il a indiqué que c'est «une pathologie fréquente, cependant difficile à traiter parfois», estimant que 10% des cas peuvent être dus à des lésions malignes (d'origines cancéreuses) qui nécessitent un dépistage.

APS

OUVRAGE LA QUESTION DE HENRI ALLEG

L'anti-torture de la colonisation

Pour commémorer la parution en 1958 de La Question, récit de Henri Alleg, journaliste, écrivain et militant anticolonialiste, le Centre culturel algérien propose jusqu'au samedi 10 novembre une exposition et d'autres manifestations, notamment une conférence avec des historiens sur le même thème, animée dans la soirée de ce jeudi 27 septembre.







Ernest Pignon-Ernest
Galerie LeLong

Dans le contexte de la déclaration du président français, Emmanuel Macron, dans laquelle il reconnaît officiellement – il y a quelques jours – l'assassinat de Maurice Audin et la torture pratiquée par l'armée française durant la guerre de libération nationale, le Centre culturel algérien à Paris, en partenariat avec l'association Art et mémoire au Maghreb, a réuni des historiens et des témoins autour de la conférence La Question d'Henri Alleg, 1958. Un texte nécessaire contre la torture. Une rencontre qui ponctue l'exposition L'Algérie pour mémoire. Témoignages autour de La Question 1958-2018 (vernissage le 21 septembre dernier). La parution en 1958 aux éditions de Minuit de cet ouvrage relève du témoignage, de la dénonciation par son auteur des tortures qu'il a subies à Alger comme tant d'autres algériens et anticolonialistes engagés dans la lutte pour l'indépendance nationale. Journaliste à Alger Républicain et militant communiste, Henri Alleg écrira La Question à la prison Barberousse (l'actuelle Serkadji). Il y est incarcéré, après son arrestation à Alger par l'armée française le 12 juin 1957, au lendemain de celle de Maurice Audin. Il sera alors torturé tout en subissant de multiples interrogatoires pour son soutien à l'indépendance. Dans cet écrit, il témoigne de sa période de détention et des sévices qu'il y a endurés. Pour l'un des animateurs de ladite conférence, Nils Andersson, éditeur suisse de La Question, il s'agira de rappeler qu'en Algérie, en pleine guerre d'indépendance, c'est la période de la « grande répression », des enfumades, des « corvées de bois », de la torture, des peines capitales et des internements massifs. Dans son intervention, il a affirmé que l'armée française a utilisé un « système de violences extrêmes », non sans relever que tous ceux qui sont alors en France contre cette guerre et pour l'indépendance de l'Algérie sont « isolés », rapporte l'Agence presse services d'Algérie. De son côté, l'historien Alain Ruscio a axé son intervention sur l'opinion française de cette époque au sujet de la guerre d'Algérie, notant que pour la majorité des Français « l'Algérie est française ». La décision de François Mitterrand, ministre de la Justice de l'époque, de guillotiner Ahmed Zabana est une « déclaration de guerre », d'après lui. Pour revenir au contexte de la pratique de la torture, Alain Ruscio a affirmé que ce qu'on appelle la Bataille d'Alger est en réalité l'armée française, la police, la gendarmerie et des milices qui ont affronté des Algériens démunis de tout arsenal de guerre, « la torture est au cœur de la répression contre l'Algérien ».

L'ACCUSATION SIMILAIRE

Gilles Manceron a, lui, considéré que La Question a eu un rôle détonateur de beaucoup de consciences, comme l'effet de l'affaire Dreyfus provoqué par l'article J'accuse du romancier Emile Zola. L'historien G. Manceron a également expliqué que le caractère minoritaire de l'anticolonialisme auprès de l'opinion française est dû au fait de la conviction, chez la majorité des Français, que la race blanche est une « race supérieure », conséquence d'« un matraquage de cette fausse idée » dans l'enseignement de plusieurs générations. Il a affirmé que « les Français sont imprégnés par le fait colonial et même après la fin de la guerre d'indépendance d'Algérie, il sera difficile pour nous historiens de rétablir les vérités ». Il a rappelé que « c'est dans ce contexte que le travail de Pierre Vidal-Naquet sur la torture, la disparition et l'assassinat de Maurice Audin n'a pas reçu un écho favorable et n'a pas réveillé les consciences », non sans confier que « la tâche des historiens reste immense malgré la déclaration du président Macron ». Au cours de cette conférence-débat, les participants ont eu droit à des témoignages, des échanges et des précisions sur des faits liés au sujet en présence de plusieurs acteurs de la guerre de libération nationale, dont Ali Haroun, responsable de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), Mohand Zeggagh, dit Rachid, membre de la Fédération de France du FLN et ancien prisonnier, le militant Henri Pouillot, l'acteur engagé Guy Bedos et des membres de l'association 4ACG (Anciens appelés de l'Algérie et leurs amis contre la guerre). Le sort des 180.000 disparus algériens y sera évoqué, également l'ouverture des archives, les viols pendant la guerre contre des femmes algériennes, la méconnaissance de l'histoire de la guerre d'indépendance de l'Algérie par les jeunes générations. Quant à Anissa Bouayed, historienne sur les représentations et commissaire de ladite exposition, elle a invité les participants à visiter cette dernière qui rend hommage aux anticolonialistes par des œuvres artistiques de nombre de peintres français et algériens, des documents et des éditions originales.

R. C

Consulter cca-paris.com

LA CONFÉRENCE EN TROIS AXES

- La torture révélée par le texte de Henri Alleg comme système de répression généralisée mis en place par l'armée coloniale sous le couvert de l'Etat français, au mépris des règles de l'Etat de droit.

- Les conditions qui ont permis de faire sortir le texte de prison, de le publier puis de faire face à la censure qui s'est exercée immédiatement contre sa diffusion.

- L'immense impact du livre sur l'opinion publique en France et son retentissement international.

LA QUESTION DE HENRI ALLEG

1ère date de parution : 12 février 1958
112 pages
Les éditions de Minuit
Collection 2008 : ISBN : 9782707320629
PDF : 9782707324399
ePub : 9782707324382

SORTIR

AMBULANTE
Exposition ambulante de peinture. Le lundi 1er octobre. 14h-18h. De Telemly à Bab El Oued. Dix peintures portées par dix femmes dans les rues d'Alger-centre. Avec l'artiste Souad Douibi.

BANDE DESSINEE
11e Festival international de la bande dessinée d'Alger. Du mardi 02 au samedi 06 octobre. Esplanade Riadh El Feth, Alger. Participation de 18 pays dont le Canada en invité d'honneur. Ouverture avec une performance improvisée par Simon Dupuis du Canada, Virginio Vona d'Italie, Nadia Dahb de Tunisie, Mohamed Elbellaoui du Maroc et L'Andalou d'Algérie. Billeterie : Journée : 300 DA pour adultes, 150 DA pour enfants (-12 ans). Weekend : 450 DA-adultes, 250 DA-enfants. Semaine : 600 DA-adultes, 400 DA-enfants. Consulter : bdalger.com

ALBUM
Rencontre avec Bouchra Mokhtari pour la dédicace de sa bande dessinée Zozo t'es punie ! (tome 2). Le mercredi 03 octobre.
09h30- 16h30. Esplanade Riadh El Feth. Dans le cadre du 11e Festival international de la bande dessinée d'Alger.

CINE-CONCERT
Ciné-concert Les mondes futurs avec Stéphen Besse aux claviers, Adrien Maury aux machines, Sébastien Rozé : batterie et guitare. Le jeudi 04 octobre. 18h. Institut français d'Alger. D'après un roman écrit par H.G. Wells, auteur anglais précurseur de la Science-Fiction (La Guerre des mondes, L'Homme invisible...)

VENDEUSES
Sabrina Belouaar expose The Gold Seller jusqu'au samedi 27 octobre. Galerie Al Marhoon. Saïd Hamdine-Alger. Evocation des marchandes d'or – dellalates – dans la rue.

ECRIVAIN
Inscription pour le concours du 35e prix du jeune écrivain (de 15 à 27 ans). Soumettre une nouvelle au plus tard le 15 février 2019. Délibération fin septembre 2019. Les nouvelles primées seront publiées en mars 2020. Consulter : pjef.net/inscription/ inscription-au-prix-du-jeune-ecrivain

MARIONNETTE
Atelier de marionnettes. Du dimanche 30 septembre au jeudi 04 octobre avec l'artiste Noureddine Deouila. Théâtre communal d'Alger Centre. Date limite d'inscription : jeudi 27 septembre. Tarif : 1500 DA par personne (tout âge). Contact : Théâtre d'Alger Centre (ex-Casino) sis au 09, rue Larbi Ben M'hidi. Tel : 023 50 81 23 / theatre@apc-algercentre.dz

THEATRE
Cycle de formation au 4e art en ateliers. Théâtre communal d'Alger Centre. Musique du dimanche 04 au jeudi 08 novembre avec le musicien Salsabil El Baghdadi (délai : le jeudi 1er novembre). Mise en scène du dimanche 02 au jeudi 06 décembre avec Youcef Taouint (délai : le jeudi 29 novembre). Frais : 1500 DA. Contact : Théâtre d'Alger Centre (ex-Casino) sis au 09, rue Larbi Ben M'hidi. Tel : 023 50 81 23

FEMININ
Appel à candidature aux jeunes créatrices (- de 40 ans) en arts visuels (photo et vidéo), sculpture, poterie, céramique, tissage et mosaïque, dans le cadre du 8e Festival national de la création féminine (13-17 décembre). Date limite des dépôts de candidatures : 15 octobre, sur le site feminalgerie-creation.org

COUPE ARABE DES CLUBS (1ER TOUR RETOUR) : L'ES SAHEL QUALIFIÉE POUR LE 2E TOUR

LA FORMATION tunisienne de l'ES Sahel a assuré sa qualification pour le 2e tour de la Coupe arabe des clubs de football en battant le club jordanien de Ramtha SC (3-1), en match retour du premier tour, disputé vendredi à Amman. Les buts ont été marqués par Saddam Ben Aziza, auteur d'un doublé à la 7 et 22, Amr Marrai (39), pour l'ES Sahel, et Khaled Dardour (40) pour Ramtah SC. Au match aller, disputé à Sousse, l'ES Sahel s'était imposée sur le même score (3-1).

LE WYDAD DE CASABLANCA DÉCROCHE SON BILLET POUR LE 2È TOUR DE LA COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS

LA FORMATION marocaine du Wydad de Casablanca (WAC) a décroché son billet pour le 2e tour de la coupe arabe des clubs de football en s'imposant devant son homologue libyenne Al Ahli Tripoli aux tirs au but (4-2), lors du match retour du premier tour disputé, vendredi soir au stade de Rades (banlieue de Tunis).La première mi-temps s'est achevée sur un nul (1-1), sachant que le Wydad de Casablanca a été la première équipe à ouvrir le score à la 11ème minute, grâce à un but de Mohamed Ounajm marqué après une erreur fatale de la défendre de la sélection libyenne. Le but d'égalisation d'Al Ahli Tripoli a été marqué par Anis Mohammed à la 32ème minute. La compétition est dotée de 6 millions de dollars pour le vainqueur et 2,5 millions de dollars pour le deuxième. Les autres clubs recevront également des récompenses selon leur parcours dans les éliminatoires. Le tirage au sort du second tour aura lieu, samedi 6 octobre prochain en Arabie saoudite, selon l'Union des Associations de Football Arabe (UAFA).

DNA EST (4e JOURNÉE) : L'AS KHROUB POURSUIT SON SANS FAUTE

L'AS KHROUB, leader du groupe Est de la Division nationale amateur est revenu avec les trois points de la victoire de son déplacement chez la lanterne rouge le CRB Kaïs (2-0), ce vendredi à l'occasion de la 4e journée. L'ASK qui a fait le plein depuis le début de saison compte deux points d'avance sur son poursuivant immédiat le CA Batna qui a dominé l'HB Chelghoum Laïd (2-0), sur la pelouse du stade Sefouhi.

LIGUE DES CHAMPIONS (UEFA) :

Programme des matches de la 2e journée de la Ligue des champions qui sera disputée les mardi 2 octobre et mercredi 3 octobre

Mardi 2 octobre
Groupe E
(19h00) Bayern Munich - Ajax Amsterdam
AEK Athènes - Benfica
Groupe F
(16h55) Hoffenheim - Manchester City
(19h00) Lyon - Shakhtar Donetsk
Groupe G AS Rome - Viktoria Plzen
CSKA Moscou - Real Madrid
Groupe H
(16h55) Juventus - Young Boys
(19h00) Manchester United - Valence CF
Mercredi 3 octobre
Groupe A
(19h00) Dortmund - Monaco
Atlético Madrid - FC Bruges
Groupe B
(19h00) Tottenham - FC Barcelone
PSV Eindhoven - Inter Milan
Groupe C
(16h55) Paris SG - ER Belgrade
(19h00) Naples - Liverpool
Groupe D
(16h55) Lokomotiv Moscou - Schalke 04
(19h00) FC Porto - Galatasaray.

ORGANISATION DE LA CAN 2019 AU CAMEROUN : AHMAD AHAMED (PRÉSIDENT DE LA CAF)

«La CAF prendra sa décision après la présidentielle camerounaise»

Le président de la Confédération africaine de football Ahmad Ahamed a indiqué vendredi que son instance prendra une décision sur le maintien ou pas de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019 au Cameroun après la présidentielle prévue dans ce pays le 7 octobre prochain.



«En août, une commission technique de la CAF et une société d'audit ont passé plusieurs jours au Cameroun pour une visite d'inspection. La CAF n'effectuera aucune communication quant à la décision qui sera prise avant la présidentielle camerounaise du 7 octobre. Nous ne voulons pas perturber la campagne. «a déclaré Ahmad dans un entretien accordé au journal Le Monde.» En 2017, la CAF avait attendu la fin de la présidentielle au Kenya pour annoncer sa décision de lui retirer l'organisation du Championnat d'Afrique des nations «CHAN». Ce n'est pas moi qui vais décider seul si le Cameroun peut organiser ou non la compétition. Nous ne sommes plus dans un système de gouvernance dictatorial, où toutes les décisions étaient prises par une personne. A la CAF, il y a des compétences, des experts. Les décisions sont prises de façon collégiale.» a ajouté le Malgache. Le comité exécutif de la CAF se réunit actuellement en Egypte pour évaluer notamment l'état des préparatifs camerounais pour le tournoi prévu l'été prochain. D'autre part, le patron de la CAF a défendu la CAN à vingtquatre pays malgré les problèmes d'infrastructures dans le continent ce qui risque de limiter le nombre de pays capables de l'organiser. «Il ne faut pas voir les choses ainsi. Beaucoup de pays veulent accueillir la CAN. L'organisation de cet événement peut permettre à des Etats de moderniser ses infrastructures sportives bien sûr, mais pas seulement : ses transports, hôpitaux, communications. Une CAN à vingt-quatre, c'était une volonté des acteurs du football africain. Il y a un cahier des charges précis. Les pays candidats sont au courant des exigences. Quand il y a une volonté, on peut faire de grandes choses.» a t-il estimé. Par ailleurs le patron de la CAF s'est dit «choqué» par les incidents survenus lors de certains matchs de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN-2019 en Gambie, à Madagascar et en Angola. «La CAF est là pour aider les fédérations qui organisent des matchs. On peut envoyer des experts, des bénévoles, mais elle ne peut pas tout faire. J'ai été choqué par les événements que vous avez cités. L'organisation des matchs demande beaucoup de rigueur et certains Etats doivent moderniser leurs stades. Sinon, il y aura un football africain à deux vitesses alors que c'est une véritable passion en Afrique. Le sport, et le foot en particulier, est un levier important pour l'éducation, pour la jeunesse, pour l'économie.» A t-il affirmé.

COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS / MC ALGER - AL-RIFFA SC (0-0)

Une qualification peu rassurante

LE MC ALGER, un des trois représentants algériens en coupe arabe des clubs champions s'est qualifié vendredi pour les huitièmes de finale de cette épreuve malgré son nul vierge à domicile contre la formation bahreïnie Al-Riffa SC, qu'il avait dominée (1-2) au match aller. C'est donc à la faveur du résultat du match aller, obtenu le 9 août dernier à Manama, que les Vert et Rouge ont pu rejoindre leurs compatriotes, l'ES Sétif et l'USM Alger, qui s'étaient préalablement qualifiés au prochain tour de l'épreuve. Le milieu de terrain mouloudéen Walid Derrardja, pourtant réputé pour être un spécialiste des balles arrêtées, aurait pu donner plus d'assurance à son équipe lors de ce match retour, disputé au stade du 5-Juillet. Mais il a raté le penalty dont Ammada avait bénéficié après une touche de la main à la 40e minute. Cela dit, le plus important pour le MCA était la qualification, lui avait besoin de se rassurer après ses deux cuisantes défaites en championnat : (5-0) à domicile contre la JS Kabylie, puis (4-3) chez le MC Oran. Eliminé de la Ligue des champions d'Afrique dès la phase de poules, le Mouloudia semble bien parti pour aller loin en coupe arabe et sauver ainsi sa saison.
Après un match aller assez convainquant la formation de Belkhir ont commencé le match avec un pressing haut pour ouvrir la marque, pendent la première demi-heure le doyen avais la possession de la balle et a créé plusieurs actions mais sans succès par manque de concentration comme l'action de la super star actuel du Mouloudia, Bourdim qui a manqué un but réel sur une belle passe de Ben Arousse. Ce dernier élu l'homme de la rencontre par le public qui a apprécié la belle prestation. Les visiteurs ont dû souffrir durant tout la première période mais sans risque puisque les coéquipiers de Farid Chaal n'ont pas été assez vigilants. En deuxième période les Bahreïnis ont été plus ambitieux et ont tentés à plusieurs reprises, de tromper le portier du Doyen, comme lors du coup franc direct à la 55e minutes qui s'est terminé dans le petit filet.
Les Mouloudéens se sont contentés du match nul avec un goût de victoire surtout que cette formation enregistre toujours des mauvais résultats et ce quelques jours avant l'arrivée de Courbis.

Samir Mouloud

CHAN: L'ALGÉRIE ORGANISERA L'ÉDITION 2022 (CAF)

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a attribué à l'Algérie l'organisation du championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux CHAN2022, a indiqué vendredi l'instance. La décision de confier à l'Algérie l'organisation de cette compétition a été prise par le comité exécutif de la CAF réunit jeudi et vendredi à Sharm Sheikh en Egypte. La Fédération algérienne de football avait annoncé le 3 mai2018 la candidature de l'Algérie à l'organisation du Championnat d'Afrique des nations 2022.» Sollicité à ce sujet, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a répondu favorablement à la demande de la FAF d'accueillir ce deuxième grand événement du football continental réservé aux joueurs locaux. « Le CHAN 2018 s'est déroulé au Maroc qui est tenant du titre. Le CHAN 2020 est censé avoir lieu en Ethiopie. Outre le CHAN, la CAF a attribué les compétitions des petites catégories pour les 3 et 4 années à venir. Ainsi, le Maroc organisera la CAN futsal 2020 et la CAN U17 2021, alors que la Mauritanie accueillera la CAN U20 2021.

8e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

L'ASO Chlef maintient le cap, l'USM Blida coule



Le leader, l'ASO Chlef, et son dauphin le WA Tlemcen, tenus contre toute en attente en échec sur le terrain , c'est là le fait marquant de cette 8e journée scindée en deux rounds.

Cette journée s'est avérée fatale pour une ex grosse cylindrée de l'élite l'USM Blida de mal en pis au bas du tableau. Petite désillusion donc pour le chef de file l''ASO Chlef qui a laissé passer une belle occasion chez lui pour enchaîner par une autre victoire et pour suivre son chemin toutes voiles dehors. Les Poulains de Zaoui ont été en effet forcé au partage des points par une coriace formation de la JSM Bejaia venue pour se rassurer un peu plus après des résultats en dents de scie enregistrés jusque là. Un partage de points sans conséquence pour le leader qui a quand même marqué son territoire en se suffisant d'une seule petite unité . Au même moment son poursuivant immédiat au classement, le WA Tlemcen n'a pas fait mieux après avoir été tenu en échec également sur sa pelouse et devant son public par le RC Relizane. Les Chélifiens un peu trop confiant ont failli connaitre un scénario catastrophe puisqu'ils sont revenus de loin dans cette partie en arrachant l'égalisation à la 85' par le Jeune Kaddour. Les Bedjaouis auraient pu aspirer à mieux et revenir avec le gain du match après avoir mené au score dès la 42' suite à une réalisation de Bahi. A Tlemcen , le dauphin s'est montré à la grande déception de son public, stérile dans un derby de l'Ouest très disputé face au Rapide de Relizane. Le Widad sous la houlette de Fouad Boulai conserve sa seconde place avec trois longueurs de retard sur le leader et de deux de plus que locataire de la troisième marche l'ES Mostaganem qui a baissé pavillon à Annaba ou l'USMAn locale s'est rebiffée malgré le huis clos imposée. Un seul petit but de Ziani (35') a suffit au bonheur des Tuniques rouge de la Coquette pour chasser le doute et grimper la quatrièmes place juste derrière sa victime du jour l'ESM. Grosse désillusion pour les supporters du Mouloudia d'El Eulma à Oran où Babya a laissé des plumes devant une équipe de l'ASMO qui en voulait plus. Bentiba (32') et Benremla (53') ont été les bourreaux du MCEE. Une belle victoire qui permet au coach de l'ASMO, Mounir Zeghdoud de respirer un peu mieux en voyant son équipe remonter à la 8e place. Enfin, la sensation de cette journée est venue de Blida où le nouveau promu le NC Magra a très bien mis à profit le mal qui ronge le club phare de la Mitidja , l'USM Blida pour comptabiliser une seconde victoire consécutive et prendre plus confiance en ses capacités à ce niveau. En revanche cette énième défaite vient enfoncer les Vert et Blanc de Blida dans une crise plus grave après la démission du président du club juste après le match. Cette 8e journée s'est achevée hier avec le déroulement des trois dernières rencontres inscrites à son programme, à savoir : RC Kouba - USM El Harrach , Amel Boussaâda - JSM Skikda et US Biskra -MC Saïda (18h00).

S.S.

RÉSULTATS PARTIELS ET CLASSEMENT PROVISOIRE :

USM Blida - NC Magra	0-2
ASM Oran - MC El Eulma	2-1
USM Annaba - ES Mostaganem	1-0
ASO Chlef - JSM Béjaïa	1-1
WA Tlemcen - RC Relizane	0-0

Classement	Pts	J
1). ASO Chlef	18	8
2). WA Tlemcen	15	8
3). ES Mostaganem	13	8
4). US Biskra	12	7
—). MC El Eulma	12	8
—). USM Annaba	12	8
7). NC Magra	11	8
8). MC Saïda	10	7
—). ASM Oran	10	8
10). Amel Boussaâda	9	7
—). RC Relizane	9	8
12). JSM Skikda	8	7
—). JSM Béjaïa	8	8
14). RC Kouba	4	7
—). USM Blida	4	8
16). USM El Harrach	3	7 .

8E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS :

Le NAHD sur les traces de la JSK, l'ASAM en déclin

LE NA HUSSEIN Dey s'est emparé seul de la deuxième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, grâce au nul (1-1) qu'il a ramené vendredi de Batna contre l'AS Aïn M'lila pour le compte de la huitième journée, ayant vu l'Olympique de Médéa se neutraliser à domicile avec le DRB Tadjenanet, également sur le score d'un but partout. Les choses avaient pourtant mal commencé pour le Nasria, qui s'était fait surprendre dès la 18' par le Congolais Kangou Ronel, mais comme souvent, les Sang et Or pouvaient compter sur leur capitaine et homme providentiel Ahmed Gasmi, ayant réussi à arracher l'égalisation juste avant la fin de la première mi-temps (42').Un résultat qui permet aux Sang et Or de porter leur capital-points à 13 unités, ce qui les place seuls à la deuxième place du classement général, à cinq longueurs du leader, la JS Kabylie, qui avait frappé un grand coup la veille, en allant s'imposer (1-0) chez l'Entente de Sétif. Une précieuse victoire en déplacement, assurée par Benyoucef (76') et qui relègue l'Entente par la même occasion à la 5e place du classement général, avec 11 unités, mais avec un match en moins. De son côté, l'AS Aïn M'lila, qui n'a plus gagné depuis la deuxième journée du championnat continue à broyer du noir, et son dernier nul à domicile face au Nasria illustre parfaitement cette situation. D'ailleurs, lorsqu'ils menaient (1-0), ils ont raté un penalty, par Benchaïra (27'), ce qui a redonné une certaine confiance aux Navigateurs,
et grâce à laquelle ils ont réussi à égaliser par Gasmi, seulement quelques minutes plus tard. Une série de contreperformances qui s'est répercutée négativement sur le classement général des Rouge et Noir, désormais 6es, avec 10 unités, eux qui l'entame du championnat étaient leaders. A Médéa aussi, c'est l'équipe locale qui a commencé par mener au score, grâce à Motrani (39'), avant de subir un retour en force du DRB Tadjenant, ayant réussi à égaliser dans le temps additionnel de la première mi-temps (45'+2).Un bon résultat en déplacement, qui permet au DRBT de rester à la 9e place, ex-aequo avec son adversaire du jour, avec 8 points chacun. Les débats de cette 8e journée se sont poursuivis hier, avec le déroulement de quatre autres rencontres, à savoir : CR Belouizdad - MC Oran, MO Béjaïa - JS Saoura, Paradou AC - USM Alger et USM Bel Abbes - CAB Bou Arréridj, alors que le choc MC Alger - CS Constantine a été renvoyé au 15 octobre prochain.

LFP: DEUX ARBITRES SANCTIONNÉS

LA COMMISSION fédérale d'arbitrage (CFA) a décidé de sanctionner deux arbitres du championnat national ; Boukouassa Lotfi et de Zouaoui, suites à des erreurs d'arbitrage lors de la septième journée de Ligue 1.Le premier responsable du CFA, Mohamed Ghouti, a déclaré à la radio algérienne : « Boukouassa a fait de bons matchs et a honoré le football national, mais lors de son dernier match, il a commis des erreurs. », il a ajouté : « La Commission chargée du suivi de la prestation des arbitres l'a écouté et celui-ci a reconnu ses erreurs. Il a écopé donc d'une suspension d'un mois. ». Ces sanctions interviennent suite aux réclamations de nombreux dirigeants de clubs de Ligue 1 à leurs têtes le président de la JS Saoura, Mohamed Zerouati, et celui de l'ES Sétif, Hassen Hamar, au sujet des erreurs d'arbitrage.

ENFIN, FEGHOULI TITULAIRE

L'ENTRAÎNEUR de Galatasaray a enfin décidé d'accorder sa chance à Sofiane Feghouli pour disputer son premier match en tant que titulaire en championnat cette saison et l'international Algérien a répondu présent .Feghouli même s'il n'a pas marqué lors de cette rencontre a fait un bon match malgré quelques pertes de balles, l'ailier Algérien était actif sur son couloir droit tout d'abord en première mi-temps comme à la 23' minute lorsqu'il a dribblé un adversaire pour ensuite délivrer une belle passe pour Ekbaba mais ce dernier n'a pas bien profité de l'occasion. En deuxième mi-temps Feghouli était plus actif qu'en première. Feghouli a tenté à la 51' de marquer son premier but de la saison mais il voit son tir passer loin du cadre. Dans les dernières dix minutes Feghouli a demandé le changement à la 82' sous l'ovation du public présent .

EN U23 : VERS UN MAROC - ALGÉRIE EN AMICAL...

POUR PRÉPARER les éliminatoires de la prochaine CAN U23 qui se déroulera en Egypte, les fédérations Marocaine et Algérienne songent à jouer deux matchs amicaux entre les deux équipes . D'après les dernières informations, les deux nations vont s'affronter le 12 et le 15 octobre prochain dans une double confrontation. Pour l'instant rien n'a été communiqué par les fédérations des deux nations mais tout semble en bonne route pour organiser deux matchs à Al Jadida .La même source indique que plusieurs joueurs devraient rater l'occasion de jouer les rencontres à cause de leurs attachements avec leurs clubs respectifs .

LE STADE ZABANA (ORAN) SERA RÉNOVÉ

LE STADE Ahmed-Zabana à Oran sera doté prochainement d'un nouveau tableau d'affichage électronique géant dans le cadre des préparatifs de la ville pour abriter les Jeux méditerranéens de 2021, selon la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).Un avis d'appel d'offre sera d'ailleurs lancé dans les prochains jours pour choisir l'entreprise devant réaliser ce tableau d'affichage électronique géant, a précisé à l'APS, Badreddine Gharbi, le premier responsable de la DJS. Outre cet équipement qui dotera le stade Zabana, ce dernier fera l'objet aussi d'une grande opération de toilettage devant toucher entre autres les tribunes et les vestiaires.

Comment "La Macarena" peut aider à sauver des vies



"LA MACARENA" peut sauver des vies, ont affirmé samedi des chercheurs espagnols, qui conseillent de se caler sur le rythme de ce vieux tube de l'été au moment de pratiquer un massage cardiaque.

La chanson de Los del Rio, sortie en 1993, a l'avantage non seulement d'être archiconnue, mais surtout de donner le bon tempo lors de ce geste d'urgence, à savoir 100 à 120 compressions par minute. Mais encore fallait-il prouver que cela fonctionnait.

Des chercheurs de l'Université de Barcelone, de l'Université autonome de Barcelone et de l'Hôpital clinique de Barcelone ont pour cela recruté 164 étudiants en médecine comme cobayes. Ils ont été séparés en trois groupes, tous chargés de pratiquer des massages cardiaques sur des mannequins pendant deux minutes. Les résultats ont été les meilleurs chez ceux qui utilisaient un métronome réglé sur 103 coups par minute, grâce à une application de téléphone portable: 91% d'entre eux tenaient la bonne cadence. Ceux à qui était conseillé de suivre mentalement le tempo de "La Macarena" ont été 74% à tenir cette cadence. Enfin, ceux auxquels les chercheurs ont fait pratiquer le massage sans instructions ni repères particuliers ont été seulement 24% à suivre la bonne cadence.

AVANTAGE DE "LA MACARENA"

"Aussi bien l'application que l'outil mnémotechnique de La Macarena ont amélioré la qualité des compressions thoraciques", a résumé le chercheur Enrique Carrero Cardenal, dans un communiqué de la Société européenne d'anesthésie-réanimation, qui organisait son congrès à Copenhague. Mais, ajoutait-il, "La Macarena" avait un avantage: ceux qui se calaient dessus démarraient vite, tandis que ceux qui écoutaient le métronome avaient "le plus long retard à l'allumage avant de pratiquer la première compression". Pratiquer un massage sur une personne en arrêt cardiaque nécessite "un apprentissage avec un formateur spécialisé", indique la Croix-Rouge française sur son site internet. Le geste peut sauver une vie en aidant à maintenir l'irrigation du cerveau en oxygène, le temps qu'arrivent les secours.

Il n'y a pas de tigres sauvages en Afrique !



Contrairement aux idées reçues, les tigres tels que nous les connaissons, n'ont jamais vécu à l'état sauvage en Afrique. Les lions, les léopards et les tigres font tous partie de la famille des Félidés ou félins, originaires d'Afrique et partageant un ancêtre commun.

Il y a environ 2 millions d'années, une partie des félins a migré vers l'Asie, ces derniers ont évolué pour devenir les tigres que nous connaissons aujourd'hui. Une fois établis en Asie, les tigres ne sont jamais retournés en Afrique et jusqu'à maintenant les scientifiques ne savent pas exactement pourquoi.

Ces clients réclament des hamburgers sans fromage et... cinq millions de dollars



DEUX HABITANTS de Floride ont décidé d'assigner la chaîne de restauration rapide McDonald's en justice. La raison? Ils souhaitent déguster un "Quarter Pounder" sans fromage et sans devoir payer le prix plein. Les clients mécontents réclament une compensation de cinq millions de dollars. Un Quarter Pounder sans fromage et cinq millions de dollars (+-4,2 millions d'euros), s'il vous plait. Voilà à quoi s'apparente la commande de deux Américains, excédés de devoir s'acquitter du prix référencé sur les menus alors que leur Quarter Pounder, à leur demande, ne contient pas de cheddar. Un avocat qui défend les intérêts des deux plaignants souligne qu'il est logique qu'un BigMac commandé sans salade, soit facturé sans ristourne car la laitue est un ingrédient phare du célèbre hamburger. Un argument qui ne tient pas pour le "Quarter Pounder" puisque la version sans fromage est disponible via l'application pour une livraison à domicile, mais absente des menus des restaurants. "Les clients sont forcés de payer pour deux tranches de fromage qu'ils n'ont ni commandées ni reçues", précise la plainte.

Les avocats estiment que 25 millions de personnes devraient avoir droit à une indemnisation et ont entamé une action en justice. Ils espèrent percevoir cinq millions de dollars. Un juge doit se pencher prochainement sur la recevabilité de la plainte. McDonald's n'a pas encore réagi officiellement.

UN MINISTRE JAPONAIS RENONCE À UN AN DE SALAIRE À LA SUITE D'UN SCANDALE



LE MINISTRE des Finances japonais Taro Aso a annoncé lundi renoncer à une année de rémunération après la falsification par son ministère de documents liés à un scandale de favoritisme menaçant le Premier ministre Shinzo Abe. La révélation que des modifications avaient été apportées à des textes officiels avait fortement secoué l'exécutif en mars. Les noms de Shinzo Abe et de son épouse, ainsi que celui de M. Aso lui-même, ont notamment été retirés de documents relatifs à la vente d'un terrain à prix réduit."Je rends volontairement 12 mois de mon salaire de ministre, alors que ce problème a ébranlé la confiance du public dans le ministère et l'administration dans son ensemble", a déclaré Taro Aso, tout en excluant de démissionner.

Le politicien de 77 ans, qui gagne environ 30 millions de yens par mois (235.000 euros) au titre de ses fonctions au gouvernement, est né dans une éminente famille d'industriels et dispose par ailleurs de revenus confortables faisant de lui le ministre le plus riche du cabinet de M. Abe.

"Des documents administratifs officiels n'auraient jamais dû être altérés avant leur présentation au Parlement. Je trouve cela extrêmement regrettable", a souligné le ministre des Finances.

Une vingtaine de membres du ministère ont en outre été sanctionnés, par le biais de réductions salariales ou de réprimandes verbales.

Microsoft: Le géant américain veut lancer des tablettes Surface bon

ECHNOLOGIE Après plusieurs essais infructueux dans le secteur des tablettes low cost, Microsoft devrait retenter sa chance avant la fin de l'année...

Microsoft serait sur le point de tenter une nouvelle incursion dans le secteur des tablettes d'entrée de gamme. Bloomberg révèle que le géant américain a prévu de sortir au cours du deuxième semestre 2018 un nouveau modèle Surface vendu autour de 400 dollars, soit environ 340 euros.

POUR CONCURRENCER APPLE

Dans le but de concurrencer les iPad d'Apple, le nouveau produit de Microsoft devrait être équipé d'un processeur Intel et d'un écran de dix pouces.

Le terminal serait également doté d'un port USB-C, une première pour une tablette Surface. Par ailleurs, terminé les coins carrés et place aux formes plus douces et arrondies, semblables à celles de l'iPad.

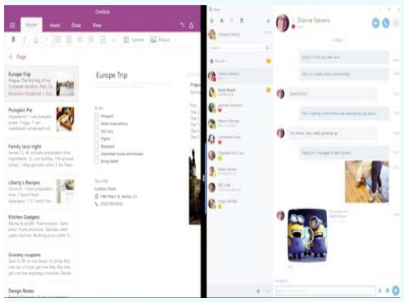
Plus léger mais moins d'autonomie

Le nouveau produit de la firme de Redmond devrait être 20 % plus léger que ses prédécesseurs mais perdre quatre heures d'autonomie. Plusieurs versions devraient être commercialisées, avec différentes connectivités et capacités de stockage (64 ou 128 Go).

Avec son Surface RT, son Surface 2 puis son Surface 3, Microsoft avait déjà conçu depuis 2015 des appareils moins chers mais sans succès auprès du public, rappelle 01net. Aujourd'hui, le prix de vente des tablettes Surface oscille entre 949 et 3.099 euros.



Skype Classic s'offre un peu de sursis



INITIALEMENT prévue pour le 1er septembre, la fin du support de la version 7 de Skype, dite « classic » sera finalement repoussée par Microsoft. Les utilisateurs restent en effet très attachés à l'interface de cette version et rechignent à passer à la version 8.

Skype tente de pousser ses utilisateurs à migrer vers la nouvelle version de son logiciel mais peine à convaincre. Microsoft a en effet récemment annoncé la fin du support de la version 7 de Skype, dite version « Classic » et invite ses utilisateurs à migrer vers la nouvelle version 8 du logiciel qui bénéficie notamment de nouvelles fonctionnalités et d'une interface entièrement revue et corrigée.

Mais c'est bien là que le bat blesse : les utilisateurs rechignent à abandonner les habitudes prises sur l'interface de Skype Classic.

L'annonce a été repérée par les journalistes du media américain Thurott, qui sont tombés sur une réponse officielle de Microsoft sur l'un de ses forums de support. Celle-ci répond à un utilisateur mécontent de la fin du support annoncée de Skype 7 et explique que « en se basant sur les retours utilisateurs, nous avons décidé d'étendre le support Skype 7 (Skype Classic) pour un certain temps. »

La décision s'appuie sur les retours des utilisateurs, qui ne sont visiblement pas encore tout à fait prêts à lâcher Skype 7 pour Skype 8.

Chargeur universel pour smartphones : Bruxelles s'impatiente et s'agace



MARGRETHE VESTAGER, la redoutée commissaire européenne à la Concurrence, va reprendre le dossier face à l'inaction des fabricants.

C'est la redoutée Margrethe Vestager, la commissaire européenne à la Concurrence qui a géré les dossier d'abus de position dominante de Google qui monte au front. "Au vu des progrès insatisfaisants de cette démarche volontaire, la Commission lancera bientôt une étude d'impact pour évaluer les avantages et les inconvénients des différentes possibilités", a-t-elle déclaré. De là à imposer un standard, il y a un grand pas...

En mars 2014, le Parlement européen vient de définitivement adopter une directive, fruit d'un accord informel avec les gouvernements européens, qui stipulait, parmi les "exigences essentielles" de fonctionnement des équipements radioélectriques autorisés dans l'UE, qu'ils fonctionnent "avec des chargeurs universels".

L'objectif, proposer en 2017 un dispositif standardisé et commun. Restait à définir les spécificités précises de ce chargeur. Mais en trois ans les choses ont très peu avancé.

Véritable serpent de mer, le chargeur universel est à l'étude depuis 2009 avec un accord entre la Commission Européenne et les principaux fabricants de téléphones mobiles. Ces derniers s'engageaient à enfin fournir un chargeur universel à partir de 2010 afin d'éviter le désastre ergonomique et écologique du à des produits très hétérogènes (51 000 tonnes de déchets électroniques annuels).

Si le format micro-USB s'est un peu généralisé, chaque fabricant continue néanmoins à fournir des chargeurs hétérogènes et Apple, un poids lourd du marché, continue à jouer en solo avec son format propriétaire (même s'il propose un adaptateur, facturé au prix fort bien sûr).

Bref, de l'eau coulera encore sous les ponts avant que ce vieux rêve technologique ne devienne réalité.

LES ALIMENTS BONS POUR LA VUE



Les poissons gras

Riches en Oméga 3, les poissons gras comme le thon, le saumon, le hareng ou la sardine (à la vapeur ou grillés) permettent de mieux entretenir les membranes des cellules nerveuses, dont celles de la rétine, et donc de prévenir l'apparition de maladies oculaires liées à l'âge.

Clémentines, oranges et mandarines

Comme tous les agrumes, ces fruits que l'on trouve presque toute l'année sont riches en vitamine C. Cet antioxydant est très utile et connu pour protéger la cornée et le cristallin de l'œil, ainsi que pour aider à prévenir la cataracte (maladie qui apparaît avec l'âge et provoque notamment des éblouissements la nuit).

Les carottes

À l'image de beaucoup d'autres fruits orange et jaunes, la carotte est pleine de bêtacarotène, un antioxydant précurseur de la vitamine A et de pigments protégeant la rétine (notamment contre l'apparition de la cataracte). Attention aux carences qui peuvent provoquer une baisse de l'acuité visuelle.

Les épinards

Grâce à leur riche composition en pigments, bêtacarotène et vitamines, les épinards sont bénéfiques pour la santé de l'œil. Ils préservent de la perte d'acuité visuelle et des rayons UV. À mettre au cœur de ses menus, seuls ou en accompagnement, en salade ou cuits, plusieurs fois par semaine.

L'œuf

Grâce à ses nombreux antioxydants, dont la vitamine A essentielle pour bien voir la nuit, cet aliment est réputé pour ses vertus protectrices. Il préserve notamment contre la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), une maladie de la rétine qui apparaît avec le vieillissement.

LES SYMPTÔMES DE LA PELADE

La pelade se manifeste par la perte massive des cheveux, sous forme de touffes, mais aussi des poils (cils, barbe, etc.) et dans des cas extrêmement rares par une fragilisation des ongles qui deviennent rugueux. "Cette maladie auto-immune atteint l'ensemble des phanères", résume le Dr Passeron. Les personnes touchées présentent une plaque sans cheveux, le plus souvent de forme ronde ou ovale. En revanche, le cuir chevelu n'est pas atteint et ne présente aucune cicatrice.

Les différents niveaux de sévérité de la pelade

On distingue plusieurs niveaux de sévérité de la pelade, selon l'importance de son atteinte et la fréquence des épisodes :

- La pelade localisée est la plus commune. Elle affecte seulement les cheveux et peut se manifester par :

une plaque unique (sa guérison est spontanée dans 60 à 70 % des cas et ne requiert pas nécessairement de traitement)

des plaques multiples (le handicap esthétique est tel qu'un traitement est généralement proposé)

- La pelade massive survient en quelques jours et entraîne une perte de plus de la moitié des cheveux. Là encore, une prise en charge est nécessaire.

- La pelade sévère totale provoque une perte de tous les cheveux.

- La pelade universelle : très rare, elle affecte tous les poils.

Le traitement local de la pelade



La prise en charge des formes localisées de la pelade repose sur l'application de dermocorticoïdes locaux, en crème ou en gel. Ces produits ne s'accompagnent d'aucun effet secondaire et ne présentent aucune contre-indication. "Attention toutefois chez les hommes touchés à la barbe, chez qui ils peuvent entraîner une atrophie cutanée", prévient le Dr Passeron. Pour les zones où la peau est plus fine ou réactive, le dermatologue propose du tacrolimus, un immunosuppresseur prescrit hors AMM, à l'efficacité similaire.

En cas d'échec, il peut procéder à l'injection intra-lésionnelle de corticosone ou prescrire des séances de PUVAthérapie (irradiation par des rayons UV), très localisées, sur une période limitée.

Le recours à la pigmentation, notamment au niveau des sourcils, peut répondre à des préoccupations d'ordre esthétique, tout comme les extensions ou rajouts de cheveux.

Les atouts de l'huile de coco pour la peau



Très nourrissante, l'huile de coco aide à lutter contre la déshydratation. "C'est une huile assez douce aux vertus réparatrices". Elle apaise, calme les rougeurs, soulage les peaux échauffées par le soleil. "On le sait un peu moins mais son action apaisante est équivalente à celle de l'aloé vera". Par ailleurs, de par sa galénique, l'huile de coco apporte également un côté satiné à la peau et la sublime, sans oublier qu'elle va la parfumer subtilement de ce parfum paradisiaque. On s'en "badigeonne" donc à l'envie sur l'ensemble du corps et même du visage ! Les lèvres, le contour de l'œil retrouveront un nouvel éclat. Les laboratoires Aroma-Zone mettent quant à eaux en avant les pouvoirs moussants de l'huile de coco. "C'est pourquoi elle est très utilisée en savonnerie." L'huile de coco possède des vertus assouplissantes qui font qu'on lui prête aussi une action anti-vergetures.

Les Laboratoires Lavera nuancent quelque peu ces propriétés : "Les huiles sont en général bonnes pour atténuer les vergetures, car elles permettent de maintenir la souplesse de la peau. Ce n'est pas une particularité spécifique à l'huile de noix de coco."

QUEL SPORT POUR AFFINER LE VENTRE ?



En théorie :
Les sports cardio sont la règle pour parvenir à perdre du ventre. Il faut opter pour le vélo, le jogging, le squash et la natation. "L'activité de cardio, pratiquée au moins 3 fois par semaine, doit être couplée avec 10 minutes par jour d'exercices de gainage et de renforcement musculaire comme le Pilates, ou tout simplement, les traditionnels "abdos" que l'on peut faire chez soi, sur un tapis" conseille la coach.

Choux farcis

Ingrédient :

– 500 g de viande hachée
– 1 chou
– 200 g boulghour (peut être remplacer par du riz)
– Pois chiches cuits préalablement
– Mente
– Ail
– Sel – Poivre noir
– Paprika
– Carvi
– Huile

Préparation :

– Pilez l'ail avec le sel le cumin et le poivre noir; et mettez la viande hachée et la menthe ciselée dans un récipient, puis ajoutez le paprika
– Ajoutez l'ail, le boulghour et un œuf
– Faites cuir les feuilles de chou dans l'eau bouillante salée, mettez les dans une eau froide et égouttez les
– Séchez les feuilles de chou à l'aide d'un papier absorbant, puis retirez la



partie dure et hachez la, puis ajoutez la à la viande et mélangez
– Mettez une feuille de chou sur une compresse étalée, placez une boule de farce au centre de la feuille de chou, puis faites une bourse avec la compresse et essorez
– Faites chauffer l'huile au-quelle vous allez ajouter le reste d'ail écrasé, le paprika et faites frire dans une petite quantité d'eau . puis ajoutez les pois chiches et les boulettes de chou et laissez cuire

Chaussons au fromage

Ingrédient :

– Farine : 300g
– Sucre: 2 c.à.s
– Huile: 1 verre de thé
– Lait tiède : 1 verre
– Levure boulangère: 1 c.à.s
– Sel : 1 c.à.c
– Yaourt naturel : 1 verre de thé

Farce :

– Fromage blanc
– Persille ciselé
– Olives verts coupés

Préparation :

1. Dans un récipient mettez l'huile et le yaourt naturel et le sucre et battez avec un fouet.
2. Ajoutez la levure boulangère et le verre de lait tiède puis commencez a incorporez la farine et et le sel , pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse, ajoutez la farine si nécessaire
3. Couvrez et laissez reposer la pâte dans un endroit sec



4. Mélangez les ingrédients de la farce , aplatissez la pâte sur un plan de travaille fariné. Coupez des rondelles à l'aide d'un emporte pièce, mettez la farce au milieu, bien fermez les bordures.
5. Badigeonnez avec un œuf et mettez au four sur un plateau huilé a 150°

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:51	12:19	15:41	18:19	19:38	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:56	12:24	15:46	18:23	19:42

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:10	12:38	16:00	18:37	19:57

OUARGLA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:05	12:29	15:52	18:30	19:44	

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:17	12:45	16:07	18:44	20:03

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:22	12:50	16:12	18:50	20:08

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:25	12:53	16:15	18:53	20:11

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6196 – DIMANCHE 20 MOUHARRAM 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	14°
Oran	26°	17°
Constantine	30°	10°
Ouargla	31°	16°

CHEIKH HSSISSEN

JOURNÉE D'HOMMAGE AU MAÎTRE DU CHAABI

Une journée d'hommage au maître de la musique chaabi, Cheikh Hssissen, a été organisée, hier, à Tizi-Ouzou, à l'occasion du 59e anniversaire de sa disparition, le 29 septembre 1959.



Lors de son allocution à l'ouverture de cette célébration, la directrice locale de la culture, Goumeziane Nabila, a indiqué que celle-ci est «un travail de mémoire» visant à «mettre en lumière l'oeuvre d'un grand artiste algérien qui a marqué de son empreinte la chanson chaabi et la chanson kabyle».
L'artiste, a-t-elle ajouté, a également, marqué «par son parcours durant la guerre de libération nationale en étant au sein de la troupe artistique du FLN». En outre, cet hommage, a-t-elle souligné, «coïncide aussi bien avec l'anniversaire de son décès mais aussi l'anniversaire de la réconciliation nationale qui a permis à notre cher pays de recouvrer la paix et la stabilité». Au programme de cette journée commémorative, organisée en collaboration avec l'Association culturelle «Anadhi» de Ain Zaouia et l'association «les amis de la rampe Louni Arezki» d'Alger et qui est abrité par la maison de la culture Mouloud Mammeri, une exposition de photos et articles de presse et projection d'un film documentaire retraçant la vie et de l'oeuvre de l'artiste. Il est également prévu une présentation et vente dédicace du livre «cheikh Hssissen» d'Abdelkader Bendamèche et guise de clôture, un spectacle artistique avec la participation d'une panoplie d'artistes, est-il indiqué de même source.
Auteur compositeur d'expression kabyle et arabophone, de son vrai nom, Larbi Ahcène, cheikh Hssissen, issu d'une famille modeste originaire de Tizi Ameur, (commune de Ain Zaouia, 50 km de Tizi-Ouzou), est né le 08 décembre 1929 à la Casbah.
A 15 ans, il est engagé par Cheikh Missoum dans son orchestre. Et au bout de quelques années passées en sa compagnie, l'élève, doté d'une belle voix se mit au chant et se mit très vite au diapason des grands ténors de l'époque. Quelques années avant le déclenchement de la révolution de 1954, il forme son premier orchestre et composa des chansons en kabyle et en arabe tel Tir lqefs, (oiseau en cage), Refdhagh thavalizt (j'ai pris ma valise) et Nhar el djemaa, etir ghabli.
En 1955, il intégra le FLN et mena une activité politique qui le conduit à l'exil, en France, où en compagnie de cheikh Missoum, qu'il retrouva à Paris, il animera les soirées des émigrés dans des cafés, avant de rejoindre la troupe artistique du FLN en avril 1957 à Tunis.
En 1959, il fut atteint d'une maladie pulmonaire et mourut à l'âge de 30 ans, à l'hôpital Sadikia à Tunis où il a été enterré.

S. T.

TIZI OUZOU

Le journaliste Abderrahmane Bettache inhumé hier

LE JOURNALISTE Abderrahmane Bettache, décédé vendredi, a été inhumé hier au cimetière de M'douha, dans la commune de Tizi-Ouzou, en présence d'une foule nombreuse de confrères, d'amis et de proches.
Présent à l'enterrement, le ministre de la communication, Djamel Kaouane, a considéré que la presse algérienne vient de perdre en la personne de Abderrahmane Bettache une «valeur sûre», ajoutant que le défunt était «un homme pétri de valeurs morales et professionnelles» qui ont fait de lui un journaliste «émérite et reconnu de tous».
Le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, également présent sur les lieux, a évoqué, pour sa part, une vieille relation de militantisme avec le défunt, qui remonterait aux années 1990, au plus fort de la crise sécuritaire qu'avait connue le pays.
«Je dois témoigner qu'il avait rendu d'énormes service au pays et qu'il était un homme de métier plein d'aspirations et un ami des travailleurs», a-t-il souligné.
Evoquant un «frère» et un «compagnon de route de plus de 22 ans», Kamel Amarni, journaliste au Soir d'Algérie et secrétaire général du Syndicat national des journalistes (SNJ), a regretté la perte d'une personne qui lui laissera un «grand vide». «C'était quelqu'un qui avait le sens du contact, très sociable et estimé par tout le monde. Des qualités qui ont contribué à son parcours professionnel qui n'est pas à présenter», a-t-il poursuivi.
Mohand Aziri, journaliste au quotidien El Watan, a témoigné, quant à lui, de «la disponibilité permanente» du défunt qui a consacré de son temps et de son expérience pour aider les jeunes générations de journalistes. Décédé vendredi suite à un malaise cardiaque, Abderrahmane Bettache, dit Youcef, (53 ans), marié et père de trois enfants, a exercé à «Algérie Sport» avant de rejoindre le quotidien l'Opinion, et depuis 1995, il exerçait au Soir d'Algérie. Il avait également animé une émission politique sur la chaîne TV privée Ennahar.

S. N.

IN GUEZZAM

Une cache d'armes découverte par un détachement de l'ANP

UNE CACHE contenant des armes et des munitions a été découverte vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une opération de recherche et de ratissage à In Guezzam, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage à In Guezzam (6ème Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 28 septembre 2018, une cache d'armes et récupéré deux (02) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et une quantité de minutions», précise-t-on de même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté à El Bayadh (2ème RM), 3 contrebandiers et saisi 2 véhicules tout-terrain, 39 kilogrammes de kif traité et 1.156 unités de différentes boissons», tandis que d'autres détachements combinés de l'ANP à Laghouat, Biskra (4ème RM) et Tamanrasset (6ème RM), «ont appréhendé quatre 4 individus et saisi 2 fusils de chasse, 3.500 cartouches de cigarettes et 4 concasseurs de pierres», ajoute le communiqué.

S. N.

2e ÉDITION DU DIGITHON

Djezzy sélectionne son lauréat pour le Sommet de Veon à Amsterdam

DJEZZY, leader des technologies de communications numériques, a clôturé mercredi sa seconde édition digithon 2018 lors d'une cérémonie sélectionnant son lauréat qui doit représenter les couleurs de l'Algérie au sommet de Veon prévu prochainement à Amsterdam.
Le lauréat du digithon 2018 a été choisi parmi trois groupes nominés à l'issue d'une compétition de plusieurs jours de travail intense au siège de Djezzy Academy à Bir Mourad Raïs où 18 groupes avaient pris part au concours ayant pour thématique « améliorer la qualité et les services de l'application web DjezzyApp».
Le jury a été unanime à désigner l'équipe « FIGHT CLUB « composée de cinq employés qui ont mis au point une application intégrant plusieurs nouveautés.
Au cours de cette seconde session qui a connu une adhésion plus importance par rapport à l'édition de 2017, les participants ont développé des idées innovantes tout en proposant des prototypes de services numériques qui serviront dans le cadre de la digitalisation des programmes au sein de l'entreprise.
A cette occasion, Matthieu Galvani, Directeur Général a déclaré : « Djezzy attache une importance particulière aux projets innovants et encourage l'activité ainsi que la pensée innovatrice et créative parmi ses employés « et d'ajouter : « les applications, services et programmes proposés ont comme dénominateur commun la satisfaction du client à travers des services plus avancés, simples et pratiques « Djezzy vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la troisième édition du digithon consacrant l'innovation comme facteur de développement et de croissance.